

## Crédits supplémentaires pour 2016 (2<sup>e</sup> série)

*Préavis N° 2016/61*

Lausanne, le 13 octobre 2016

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Nous vous soumettons, ci-après, le tableau de la deuxième série des crédits supplémentaires destinés à couvrir les allocations insuffisantes et les charges imprévues sur le budget de 2016, sur les autorisations d'achats, ainsi que sur les crédits d'investissements du patrimoine administratif.

	CHF	<i>Revenus de fonctionnement CHF</i>
<b>A. Budget de fonctionnement</b>		
Total des crédits supplémentaires <i>(détail en page 2 du préavis)</i>	<u>9'226'100.-</u>	<u>8'140'500.-</u>
		<i>Recettes</i>
<b>B. Autorisations d'achats</b>		
Total des crédits supplémentaires <i>(détail en page 40 du préavis)</i>	<u>1'329'500.-</u>	<u>11'600.-</u>
		<i>Recettes d'investissement</i>
<b>C. Crédits d'investissements du patrimoine administratif</b>		
Total des crédits complémentaires <i>(détail en page 44 du préavis)</i>	<u>0.-</u>	<u>0.-</u>

## A. BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Total des crédits supplémentaires par direction et par nature :

		DIRECTIONS						TOTAL PAR NATURE	
		Administration générale et culture	Sports, intégration et protection de la population	Logement et sécurité publique	Travaux	Enfance, jeunesse et cohésion sociale	Finances et patrimoine vert		Services industriels
NATURE	301 Traitements	26'300	103'900	49'900		97'100	0	277'200	
	303 Cotisations aux assurances sociales	6'000	11'200	4'400		8'500	0	30'100	
	304 Cotisations à la caisse de pensions	5'400	15'300	6'400		12'300	0	39'400	
	305 Assurance-accidents					900	0	900	
	309 Autres charges de personnel			-39'600				-39'600	
	310 Imprimés et fournitures de bureau	4'500		-49'700	30'000	1'400		-13'800	
	311 Achats d'objets mobiliers et d'installations	461'900		46'300		164'500	269'500	942'200	
	312 Eau, énergie et chauffage	-60'000				8'100		-51'900	
	313 Marchandises	15'500		-49'500	-7'600	5'600		-36'000	
	314 Entretien des biens immobiliers		95'000	528'000		164'300	28'000	815'300	
	315 Entretien d'objets mobiliers et d'installations	-83'000			447'000	-23'000	67'200	-28'000	380'200
	316 Loyers et redevances d'utilisation	-20'000	17'000		12'600	87'400		97'000	
	317 Déplacements, débours, dédommagements					1'300		1'300	
	318 Autres prestations de tiers	360'100	-3'600	42'000	202'000	-167'400	-20'000	6'909'100	7'322'200
	319 Impôts, taxes et frais divers	2'000	200'000	55'100	-5'000	9'300		-1'516'800	-1'255'400
	330 Pertes, défalcatons, moins-values				750'000				750'000
	365 Subventions à des institutions	67'000	-70'000			-30'000			-33'000
	<b>Total des charges</b>	<b>785'700</b>	<b>368'800</b>	<b>593'300</b>	<b>1'429'000</b>	<b>340'300</b>	<b>47'200</b>	<b>5'661'800</b>	<b>9'226'100</b>
	424 Plus-values, produits exceptionnels							-1'200	-1'200
	427 Revenus des biens du patrimoine administratif				-30'000				-30'000
434 Redevances et prestations facturées	-37'400			-110'000	-18'300	-4'210'100	-1'372'000	-5'747'800	
436 Dédommagements de tiers	-46'200		-517'000		-900		0	-564'100	
439 Autres recettes	-616'200	-200'000	-42'000		-16'800		-67'200	-942'200	
451 Participation du Canton aux charges		-43'800			-143'900			-187'700	
469 Autres subventions						-67'200		-67'200	
480 Prélèvements sur les réserves				-539'000	-50'000		-11'300	-600'300	
<b>Total des revenus</b>	<b>-699'800</b>	<b>-243'800</b>	<b>-559'000</b>	<b>-679'000</b>	<b>-229'900</b>	<b>-4'277'300</b>	<b>-1'451'700</b>	<b>-8'140'500</b>	
<b>TOTAL PAR DIRECTION</b>	<b>85'900</b>	<b>125'000</b>	<b>34'300</b>	<b>750'000</b>	<b>110'400</b>	<b>-4'230'100</b>	<b>4'210'100</b>	<b>1'085'600</b>	
Page du préavis	page 3	page 12	page 18	page 23	page 26	page 33	page 35		

## 1. ADMINISTRATION GENERALE ET CULTURE

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

		SERVICES					TOTAL PAR NATURE	
		1103 Secrétariat municipal	1300 Service du développement de la ville et de la communication	1401 Service de la culture	1500 Service d'organisation et d'informatique	1600 Conseil juridique		
NATURE	301	Traitements			26'300			26'300
	303	Cotisations aux assurances sociales			6'000			6'000
	304	Cotisations à la caisse de pensions			5'400			5'400
	310	Imprimés et fournitures de bureau			10'500	-6'000		4'500
	311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	105'600		295'100	60'000	1'200	461'900
	312	Eau, énergie et chauffage				-60'000		-60'000
	313	Marchandises			15'500			15'500
	315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations				-83'000		-83'000
	316	Loyers et redevances d'utilisation		-20'000				-20'000
	318	Autres prestations de tiers	-20'000	50'000	74'600	237'000	18'500	360'100
	319	Impôts, taxes et frais divers	-153'400	-10'000	159'400	6'000		2'000
	365	Subventions à des institutions		-10'000	77'000			67'000
		<b>Total des charges</b>	<b>-67'800</b>	<b>10'000</b>	<b>669'800</b>	<b>154'000</b>	<b>19'700</b>	<b>785'700</b>
	434	Redevances et prestations facturées			-7'400	-30'000		-37'400
	436	Dédommagements de tiers			-46'200			-46'200
439	Autres recettes			-616'200			-616'200	
	<b>Total des revenus</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-669'800</b>	<b>-30'000</b>	<b>0</b>	<b>-699'800</b>	
	<b>TOTAL ADMINISTRATION GENERALE ET CULTURE</b>	<b>-67'800</b>	<b>10'000</b>	<b>0</b>	<b>124'000</b>	<b>19'700</b>	<b>85'900</b>	
	Page du préavis	page 4	page 5	page 6	page 8	page 11		

**110 Secrétariat municipal***1103 Secrétariat municipal*

		Budget		Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série		Crédit suppl.
1103.311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	CHF	3'800.-	CHF	14'800.-	<b>CHF 46'000.-</b>
1103.319	Impôts, taxes et frais divers	CHF	1'996'500.-	CHF	-14'800.-	<b>CHF -46'000.-</b>

Achat de mobilier pour le Secrétariat municipal

Suite à la réorganisation de l'administration, en lien avec la nouvelle législature, le Secrétariat municipal doit acquérir du mobilier pour 15 personnes. Le nouveau syndic va s'installer avec son secrétariat, sa secrétaire générale, la Commission immobilière et le Bureau du développement immobilier dans les bureaux meublés occupés par le Secrétariat municipal. Le directeur de la future Direction des sports et de la cohésion sociale s'installe avec son équipe dans les bureaux meublés de l'actuelle Direction du logement et de la sécurité publique. Suite à ces rocadés, le Secrétariat municipal ne possède plus de meubles pour ses nouveaux bureaux. De plus, la future Unité conseil juridique ne peut pas déménager ses meubles pour cause de vétusté (35 ans d'âge) et de dégât irréparable.

		Budget		Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série		Crédit suppl.
1103.311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	CHF	3'800.-	CHF	14'800.-	<b>CHF 55'000.-</b>
1103.319	Impôts, taxes et frais divers	CHF	1'996'500.-	CHF	-14'800.-	<b>CHF -55'000.-</b>

Projet AGIR

En ce début de nouvelle législature, le Secrétariat municipal souhaite moderniser et dématérialiser la gestion des séances de Municipalité, notamment les flux de circulation des documents, le suivi des décisions, la rédaction du procès-verbal et l'archivage des notes. La mise en place doit intervenir au plus tard en 2018. En collaboration avec le Service d'organisation et d'informatique, diverses pistes ont été analysées. En parallèle, le Secrétariat municipal a analysé le projet lancé par le Canton, Bleu Siel. La conclusion à laquelle les deux services sont arrivés est la suivante : il s'agit de mandater cette année encore la société qui a travaillé sur Bleu Siel pour élaborer le cahier des charges et les processus. Cette étape nous permettra de lancer un appel d'offres avant la fin de l'année.

		Budget		Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série		Crédit suppl.
1103.311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	CHF	3'800.-	CHF	14'800.-	<b>CHF 4'600.-</b>
1103.319	Impôts, taxes et frais divers	CHF	1'996'500.-	CHF	-14'800.-	<b>CHF -13'900.-</b>

Achat de mobilier et de matériel informatique pour le Secrétariat général (Comptabilité et Bureau du développement immobilier)

Suite à la réorganisation de l'administration, en lien avec la nouvelle législature, le Secrétariat général doit acquérir du matériel informatique, du mobilier et des lampes pour finaliser l'aménagement des espaces nouvellement attribués, pour accueillir la nouvelle sous-cheffe comptable de la comptabilité et doter le Bureau du développement immobilier de postes informatiques (DAO) devenus nécessaires à la suite de leur travail.

Lors du prochain transfert du projet Métamorphose des locaux de Flon-Ville à l'Hôtel de Ville et du Fonds du développement durable des locaux des Escaliers du Marché à Flon-Ville, des échanges de mobilier seront effectués afin d'éviter de nouveaux coûts.

Nous devons acquérir :

– 6 lampes	CHF	2'900.-
– 2 chaises de travail avec accoudoirs pour parquet	CHF	1'200.-
– une table de travail adaptée à la taille limitée de la pièce accueillant la sous-cheffe comptable	CHF	1'100.-
– du mobilier divers pour l'Unité du conseil juridique	CHF	1'200.-
– 3 postes informatiques DAO	CHF	7'500.-

Pour information, la rubrique 1103.311 présente déjà un dépassement car il y a déjà eu une demande de crédit supplémentaire compensée en 2<sup>e</sup> série qui n'est pas saisie dans GEFI.

Voir aussi sous 1600 « Conseil juridique » et 3306 « Service du logement et des gérances ».

		Budget	Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série	Crédit suppl.
1103.318	Autres prestations de tiers	CHF 335'000.-	CHF 0.-	CHF -20'000.-
1103.319	Impôts, taxes et frais divers	CHF 1'996'500.-	CHF -14'800.-	CHF -20'000.-

Voir détail sous la rubrique 1500 « Service d'organisation et d'informatique », demande « Nouvelle organisation pour la législature 2016-2021 – Impacts sur l'informatique municipale ».

		Budget	Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série	Crédit suppl.
1103.319	Impôts, taxes et frais divers	CHF 1'996'500.-	CHF -14'800.-	CHF -18'500.-

Voir détail sous la rubrique 1600 « Conseil juridique », demande « Dépenses de recrutement de personnel ».

### 1300 Service du développement de la ville et de la communication

		Budget	Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série	Crédit suppl.
1300.316	Loyers et redevances d'utilisation	CHF 212'500.-	CHF 0.-	CHF -20'000.-

Voir détail sous la rubrique 1500 « Service d'organisation et d'informatique », demande « Financement de nouveaux projets et de dépenses non prévues ».

		Budget	Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série	Crédit suppl.
1300.318	Autres prestations de tiers	CHF 1'132'000.-	CHF 0.-	CHF 50'000.-

#### Engagement de la Ville de Lausanne dans le Comité contre l'initiative « Pour un financement équitable des transports »

Dans sa séance du 24 mars 2016, la Municipalité a décidé de participer à hauteur de CHF 50'000.- à la campagne contre l'initiative « Pour un financement équitable des transports », à la condition d'une participation identique du Conseil d'Etat. Le Conseil d'Etat a approuvé une participation à hauteur de CHF 50'000.- pour cette campagne.

		Budget		Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série		Crédit suppl.
1300.319	Impôts, taxes et frais divers	CHF	144'000.-	CHF	0.-	CHF -10'000.-
1300.365	Subventions à des institutions	CHF	3'799'000.-	CHF	0.-	CHF -10'000.-

Voir détail sous la rubrique 1500 « Service d'organisation et d'informatique », demande « Nouvelle organisation pour la législature 2016-2021 – Impacts sur l'informatique municipale ».

## 1401 Service de la culture

		Budget		Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série		Crédit suppl.
1401.301	Traitements	CHF	6'013'300.-	CHF	0.-	CHF 26'300.-
1401.303	Cotisations aux assurances sociales	CHF	517'000.-	CHF	0.-	CHF 6'000.-
1401.304	Cotisations à la caisse de pensions	CHF	776'900.-	CHF	0.-	CHF 5'400.-
1401.436	Dédommagements de tiers	CHF	0.-	CHF	0.-	CHF -37'700.-

### Congé maternité : quatre collaboratrices

#### *Mudac*

Une première collaboratrice du mudac a débuté son congé maternité le 10 juillet 2016, une deuxième collaboratrice devrait débuter son congé maternité en septembre.

#### *Collection de l'Art Brut*

Une auxiliaire de la Collection de l'Art Brut a débuté son congé maternité le 7 août 2016.

#### *Musée romain*

Une collaboratrice du Musée romain a débuté son congé maternité le 20 septembre 2015, prolongé d'un mois pour allaitement, soit jusqu'au 19 février 2016.

Afin d'assurer la continuité et la bonne marche des trois musées, l'engagement d'auxiliaires est indispensable. Cette demande de crédit supplémentaire représente donc environ 15 mois de traitement de salaire en 2016 et 2 mois en 2017.

Ces charges seront compensées par les allocations fédérales de maternité qui s'élèvent à CHF 37'700.- (rubrique 1401.436).

		Budget		Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série		Crédit suppl.
1401.310	Imprimés et fournitures de bureau	CHF	588'800.-	CHF	-12'000.-	CHF -52'000.-
1401.318	Autres prestations de tiers	CHF	451'000.-	CHF	0.-	CHF -25'000.-
1401.365	Subventions à des institutions	CHF	41'535'700.-	CHF	0.-	CHF 77'000.-

### Soutien financier à l'Association des musées de Lausanne et Pully (AMLPL)

L'Association des musées de Lausanne et Pully, créée au printemps 2015, répondait au souhait exprimé conjointement par le Service des affaires culturelles du Canton de Vaud et du Service de la culture de la Ville de Lausanne de rationaliser l'implication des musées dans leurs différents projets et de redéfinir la stratégie et les outils de leur promotion commune. Dès sa création, l'Association a reçu mission d'élaborer une nouvelle stratégie de communication et de définir les nouveaux outils à même de la mettre en œuvre.

Afin qu'une nouvelle communication plus efficace et rationnelle puisse être mise en place dès 2017, l'AMLPL a confié un premier mandat à une agence de communication. En 2016, ce mandat sera financé en partie par un apport des différents musées. Afin de compléter ce financement le Service de la culture propose d'accorder une subvention en faveur de l'AMLPL, d'un montant de CHF 77'000.-, entièrement compensé par un transfert des montants dédiés à la promotion commune des musées de Lausanne et Pully figurant au budget de fonctionnement du service de la culture 2016.

Le financement de cette association est assuré comme auparavant par la Ville de Lausanne, le Canton de Vaud, ainsi que les fondations privées de l'Hermitage et du Musée Olympique.

		Budget	Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série	Crédit suppl.
1401.310	Imprimés et fournitures de bureau	CHF 588'800.-	CHF -12'000.-	<b>CHF 62'500.-</b>
1401.311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	CHF 148'600.-	CHF -15'700.-	<b>CHF 293'300.-</b>
1401.313	Marchandises	CHF 136'900.-	CHF -5'300.-	<b>CHF 15'500.-</b>
1401.318	Autres prestations de tiers	CHF 451'000.-	CHF 0.-	<b>CHF 92'900.-</b>
1401.319	Impôts, taxes et frais divers	CHF 280'400.-	CHF 0.-	<b>CHF 159'400.-</b>
1401.434	Redevances et prestations facturées	CHF -444'600.-	CHF 0.-	<b>CHF -7'400.-</b>
1401.439	Autres recettes	CHF -100'000.-	CHF 0.-	<b>CHF -616'200.-</b>

#### Sponsoring : mudac, Collection de l'Art Brut, Musée historique de Lausanne

Le budget annuel accordé aux musées communaux pour la préparation des expositions étant restreint au vu des coûts engendrés, les directeurs des musées font appel à des sponsors ; les montants obtenus variant selon les années et les thèmes proposés. Ces aides financières permettent aux musées d'améliorer et étoffer le contenu de leurs expositions et de leurs collections (salaire partiel des commissaires d'exposition, visites guidées, catalogues, scénographie, achats d'œuvres, frais de transports des œuvres, renforcement de la sécurité, etc.).

#### mudac

Le sponsoring obtenu par le mudac, et qui peut être aujourd'hui ventilé dans les différentes rubriques, se monte à CHF 533'600.-, à savoir :

- 1) CHF 150'900.- pour les expositions « Sains et saufs », « Qu'en lira t'on », « Le monde d'Hergé », ainsi que l'exposition « Bijoux en jeu » présentée à Bâle dans le cadre de la manifestation Art Basel Miami.

*[A mi-août, un montant de plus de CHF 107'900.- avait déjà été versé par différents sponsors (1401.436 et 1401.434). Le musée est encore en attente d'un versement de CHF 50'000.- de la part de la Loterie romande, prévu dans le courant du mois de septembre].*

- 2) CHF 382'700.- de la part de la Fondation Les Mûrons, mécène de la Collection d'art verrier pour l'achat et le transport d'œuvres d'art afin d'enrichir ladite collection, ainsi que pour des annonces publicitaires dans différents médias afin de faire mieux connaître cette collection de renommée internationale.

*[Dans le courant de l'automne, le mudac adressera à son mécène une facture de CHF 382'700.- (selon devis) pour des annonces publicitaires, l'achat d'œuvres ainsi que pour les frais de transport de ces dernières].*

#### Collection Art Brut (CAB)

Le sponsoring obtenu par la CAB pour les différentes actions du musée dans le cadre de son 40ème anniversaire s'élève à un montant de CHF 85'000.-, montant déjà versé par les différents sponsors pour la mise sur pied de l'exposition « L'Art Brut de Jean Dubuffet, aux origines de la collection » (1401.439).

#### Musée historique de Lausanne (MHL)

Le MHL a obtenu CHF 5'000.- de sponsoring pour l'achat de deux pièces d'argenterie.

		Budget	Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série	Crédit suppl.
1401.311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	CHF 148'600.-	CHF -15'700.-	<b>CHF 1'800.-</b>
1401.318	Autres prestations de tiers	CHF 451'000.-	CHF 0.-	<b>CHF 6'700.-</b>
1401.436	Dédommagements de tiers	CHF 0.-	CHF 0.-	<b>CHF -8'500.-</b>

Reconstitution des collections touchées par le dégât d'eau au dépôt du mudac : travaux – travaux de conservation/restauration des œuvres touchées par le dégât d'eau au dépôt du mudac

En novembre 2008, une inondation est survenue dans le dépôt du mudac à Villamont 4 où était stockée une grande partie des collections du musée. L'assureur de ces biens a considéré qu'une partie des collections d'art verrier contemporain, d'objets design, d'œuvres de la collection de céramique et de la collection papier avait subi des dégâts irréversibles et a indemnisé la Commune de Lausanne à hauteur de CHF 259'000.- en compensation des dommages totaux subis, soit la somme équivalente aux valeurs d'assurances déclarées. Il a alors été décidé que le montant de l'indemnité versé par l'assurance à la Commune de Lausanne serait affecté à la reconstitution des collections du mudac touchées lors de l'inondation. En juillet 2016, le solde disponible de ce compte se monte à CHF 118'000.-.

1) Reconstitution des collections

En 2016, le mudac fera l'acquisition de diverses œuvres en vue de la reconstitution des collections, pour une valeur de CHF 1'800.- selon les devis reçus. Dites acquisitions seront entièrement compensées par un prélèvement sur l'indemnité déjà perçue.

2) Travaux de conservation/restauration des œuvres

Les travaux de conservation/restauration des collections Céramique, Verre et Jacques-Edouard Berger suite aux dégâts survenus lors de l'inondation du dépôt du mudac en 2008, ainsi que le transport des œuvres concernées se monteront à CHF 6'700.- en 2016, selon les devis reçus. Dits frais seront intégralement indemnisés par l'assurance.

**1500 Service d'organisation et d'informatique**

		Budget	Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série	Crédit suppl.
1500.310	Imprimés et fournitures de bureau	CHF 26'300.-	CHF 0.-	<b>CHF -6'000.-</b>
1500.311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	CHF 68'000.-	CHF 0.-	<b>CHF 60'000.-</b>
1500.312	Eau, énergie et chauffage	CHF 190'000.-	CHF 0.-	<b>CHF -60'000.-</b>
1500.315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations	CHF 436'600.-	CHF 0.-	<b>CHF -83'000.-</b>
1500.318	Autres prestations de tiers	CHF 3'230'700.-	CHF 195'500.-	<b>CHF 157'000.-</b>
1500.319	Impôts, taxes et frais divers	CHF 20'600.-	CHF 0.-	<b>CHF 6'000.-</b>
1500.434	Redevances et prestations facturées	CHF 3'317'700.-	CHF 0.-	<b>CHF -30'000.-</b>

Financement de nouveaux projets et de dépenses non prévues

Le Service d'organisation et d'informatique (SOI) doit réaliser en 2016 six projets et investissements non-inscrits au budget de l'exercice en cours :

1) Financement de développements Sharepoint (1300)

Besoins financiers de CHF 20'000.- s/la rubrique 1500.318 ;

Compensation de CHF 20'000.- s/la rubrique 1300.316.

Le Service du développement de la ville et de la communication (DEVCOM) concentre les demandes des services pour améliorer la plateforme intranet Sharepoint. Il détermine les priorités et finance les évolutions jugées nécessaires pour la communication interne.

Les évolutions de cette année comprennent les derniers travaux de migration des contenus de l'ancienne plateforme intranet pour arrêter un système devenu caduc.

Notion d'urgence : évolutions exigées par DEVCOM et pilotées par le SOI d'où cette demande de transfert.

2) Financement de développements de tableaux de bord stratégiques pour le projet FinRH (5111)

Besoins financiers de CHF 24'000.- s/la rubrique 1500.318 ;

Compensation de CHF 24'000.- s/ la rubrique 5111.315.

Le Service social Lausanne (SSL) doit disposer d'une solution lui permettant d'enregistrer les postes et les collaborateurs, les dotations dont ils relèvent, les salaires versés au titre de chacune de ces dotations, ainsi que les charges sociales afférentes. Peoplesoft a été adapté en début d'année 2016 afin que les dotations par poste soient renseignées.

La deuxième étape consiste à répondre aux exigences mises par l'Etat pour accorder son subventionnement dès 2017. Le SOI agissant pour le compte du SSL étend le mandat de développement indispensable à la finalisation de ce projet, ce que faisant nous reprenons les conditions préalablement accordées au SOI.

Notion d'urgence : exigences de l'Etat pour les subventions.

3) Financement de support Peoplesoft

Besoins financiers de CHF 30'000.- s/la rubrique 1500.318 ;

Compensation de CHF 30'000.- s/la rubrique 1500.434.

L'Association des communes genevoises a demandé l'aide du SOI pour effectuer une prestation relative à PeopleSoft. Dès lors que nous avons l'aptitude et la ressource pour la réaliser au cours du deuxième semestre 2016, le SOI accepte, car elle permet de développer synergies et collaboration entre administrations publiques. Cette prestation va générer une recette non attendue permettant de financer en partie la prestation de soutien Peoplesoft pour Equitas.

Notion d'urgence : les ressources PeopleSoft sont rares sur le marché. Le SOI dispose d'une ressource externe travaillant sur Equitas mais dont le besoin ne justifie par un 100%. Afin, de ne pas perdre cette ressource et de créer des synergies avec l'association des communes genevoises, une prestation de ce consultant va être réalisée pour eux.

4) Financement de la lutte contre l'obsolescence

Besoins financiers de CHF 83'000.- s/la rubrique 1500.318 ;

Compensation de CHF 83'000.- s/la rubrique 1500.315.

Ce crédit vise à prendre les seules mesures urgentes pour 2016, indépendamment des travaux prévus dans le cadre d'un plan coordonné de rénovation du système d'information de la ville, lequel figure au plan des investissements pour les années prochaines. A ce jour, les éléments suivants sont concernés par une obsolescence applicative ou technique aigüe : ESB, Webservices transverses, OpenXava, mise en service du portail de diffusion, migration des comptes externes vers myLausanne.

Notion d'urgence : risque important de panne et d'indisponibilité applicative si des actions ne sont pas menées rapidement.

5) Financement de travaux concernant le premier étage du SOI

Besoins financiers de CHF 60'000.- s/la rubrique 1500.311 ;

Compensation de CHF 60'000.- s/la rubrique 1500.312.

En avril 2016, le SOI a subi un audit conformément à l'ordonnance sur les installations à basse tension (OIBT). L'audit a ordonné la mise en conformité des installations électriques d'ici fin 2016.

Par ailleurs, une nouvelle zone de travail, résultant de la centralisation des CMI et de la création d'une zone de travail projets doit être mise à disposition des équipes assumant les grands projets prioritaires de la Ville : Equitas (depuis juillet 2016), CRM, introduction d'un ERP de gestion financière, composés d'équipes internes (services métiers et SOI) et d'externes. Après recherche, il apparaît que les locaux du SOI, au premier étage, offrent une possibilité adaptée, après transformation de la zone stockage / banc de tests pour la transformer en zone de travail, tout en garantissant une sécurisation des données traitées par les projets (traçabilité des personnes y entrant conformément à la politique de sécurité édictée par la Municipalité).

Notion d'urgence : mise aux normes suite à l'audit sécurité ; mise à disposition de places de travail décentes et sécurisées pour les projets, les équipes internes et les externes.

6) Financement de la cotisation de la Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA)

Besoins financiers de CHF 6'000.- s/la rubrique 1500.319 ;

Compensations de CHF 6'000.- s/la rubrique 1500.310.

La SIA a changé sa politique tarifaire. Le coût de ses prestations (en particulier les normes) a augmenté fortement, sauf à souscrire une cotisation annuelle de CHF 6'000.-. Après études des besoins, il a été acté que le SOI paie la cotisation de CHF 6'000.- annuelle (en tant que service transverse), disposant d'un numéro de membre SIA utilisable par tous les services de la Ville. Cette dépense n'était pas prévue au budget du SOI.

Notion d'urgence : dépense déjà effective.

Voir aussi sous 1300 « Service du développement de la ville et de la communication » et 5111 « Unités Support ».

		Budget	Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série	Crédit suppl.
1500.318	Autres prestations de tiers	CHF 3'230'700.-	CHF 195'500.-	<b>CHF 80'000.-</b>

Nouvelle organisation pour la législature 2016-2021 – Impacts sur l'informatique municipale

La mise en place de la nouvelle organisation de l'administration communale entraîne une adaptation importante des outils informatiques.

Le périmètre de ces adaptations comprend :

- les postes de travail, les périphériques et leur gestion administrative ;
- les utilisateurs, leurs droits et leurs données personnelles ;
- les données de bureautique, les listes de distributions, les adresses, les lieux d'impression, etc. ;
- les aspects liés à la téléphonie fixe et mobile ;
- les impacts sur les 165 principales applications métiers (GEFI, Autocad).

Ces activités sont couvertes en grande partie par les équipes internes (du SOI en particulier), mais l'intervention de personnel externe et de fournisseurs s'avère nécessaire pour le travail sur les applications acquises ainsi que sur le déménagement et les réattributions de matériel et de fonctions.

Un montant de CHF 80'000.- TTC, entièrement compensé, est sollicité pour ces travaux.

Voir aussi sous 1103 « Secrétariat municipal », 1300 « Service du développement de la ville et de la communication » et 6900 « Service des finances ».

**160 Service juridique***1600 Conseil juridique*

		Budget		Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série		Crédit suppl.	
1600.311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	CHF	0.-	CHF	0.-	<b>CHF</b>	<b>1'200.-</b>

Voir détail sous la rubrique 1103 « Secrétariat municipal », demande « Achat de mobilier et de matériel informatique pour le Secrétariat général (Comptabilité et Bureau du développement immobilier) ».

		Budget		Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série		Crédit suppl.	
1600.318	Autres prestations de tiers	CHF	4'000.-	CHF	0.-	<b>CHF</b>	<b>18'500.-</b>

Dépenses de recrutement de personnel

Les frais de recrutement de cadres l'Unité conseil juridique se sont avérés plus élevés que prévus.

Voir aussi sous 1103 « Secrétariat municipal ».

## 2. SPORTS, INTEGRATION ET PROTECTION DE LA POPULATION

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

		SERVICES						TOTAL PAR NATURE
		2000 Administration, comptabilité et intégration	2101 Service des sports	2300 Service du contrôle des habitants	2500 Secours et incendie	2502 Groupe sanitaire	2703 Service des assurances sociales	
NATURE	301 Traitements	-15'600		30'000		36'000	53'500	103'900
	303 Cotisations aux assurances sociales	800		2'600		3'200	4'600	11'200
	304 Cotisations à la Caisse de pensions	1'400		1'900		4'600	7'400	15'300
	314 Entretien des biens immobiliers		95'000					95'000
	316 Loyers et redevances d'utilisation		17'000					17'000
	318 Autres prestations de tiers	13'400	-17'000					-3'600
	319 Impôts, taxes et frais divers				200'000			200'000
	365 Subventions à des institutions		-70'000					-70'000
	<b>Total des charges</b>	<b>0</b>	<b>25'000</b>	<b>34'500</b>	<b>200'000</b>	<b>43'800</b>	<b>65'500</b>	<b>368'800</b>
	439 Autres recettes				-200'000			-200'000
451 Participation du Canton aux charges					-43'800		-43'800	
<b>Total des revenus</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-200'000</b>	<b>-43'800</b>	<b>0</b>	<b>-243'800</b>	
<b>TOTAL SPORTS, INTEGRATION ET PROTECTION DE LA POPULATION</b>		<b>0</b>	<b>25'000</b>	<b>34'500</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>65'500</b>	<b>125'000</b>
Page du préavis		page 12	page 13	page 15	page 15	page 16	page 17	

### 200 Service administratif et de l'intégration

#### 2000 Administration, comptabilité et intégration

		Budget	Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série	Crédit suppl.
2000.301	Traitements	CHF 2'115'300.-	CHF 0.-	CHF -25'000.-
2000.318	Autres prestations de tiers	CHF 418'900.-	CHF 0.-	CHF 25'000.-

#### Remplacement de l'adjointe administrative et juriste, durant son congé maternité

Une adjointe administrative et juriste au sein du Secrétariat général attend un heureux événement pour fin juillet. Elle consacre une part importante de son activité au Service intercommunal des taxis. Si une bonne partie de ses tâches seront prises en charge par ses collègues, ses activités à caractère juridique qu'elle accomplit, en particulier dans le domaine des taxis, nécessitent des compétences que le service n'a pas. Dès

lors, pour ces tâches particulières, nous proposons, par souci de synergie, de faire appel au greffier du Comité de direction de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis, qui est avocat de profession. Le coût de ses prestations a été calculé sur la base d'une moyenne de 15 heures par mois, d'août à fin décembre, avec un tarif horaire de CHF 300.- hors TVA.

		Budget	Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série	Crédit suppl.
2000.301	Traitements	CHF 2'115'300.-	CHF 0.-	CHF 9'400.-
2000.303	Cotisations aux assurances sociales	CHF 182'200.-	CHF 0.-	CHF 800.-
2000.304	Cotisations à la caisse de pensions	CHF 286'300.-	CHF 0.-	CHF 1'400.-
2000.318	Autres prestations de tiers	CHF 418'900.-	CHF 0.-	CHF -11'600.-

#### Engagement d'un-e chargé-e de projets au Bureau lausannois pour les immigrés (BLI) dès le 1<sup>er</sup> novembre 2016

La Municipalité a accepté la création d'un poste de chargé-e de projets de 0.6 ept en CDD du 1<sup>er</sup> novembre 2016 au 31 décembre 2017. Ce poste permettra de créer un pôle « Recherche et statistiques » au BLI et est entièrement couvert sur le plan financier par la convention de subventionnement établie avec le Canton de Vaud et la Confédération pour le programme communal d'intégration 2014-2017. Le pôle « Recherche et statistiques » du BLI, en collaboration avec le Service du développement de la ville et de la communication, contribuera à la préparation du nouveau programme communal d'intégration 2018-2021. Ce dernier sera lui aussi cofinancé par le Canton de Vaud et la Confédération. La présente demande de crédit supplémentaire porte uniquement sur les coûts salariaux représentés par l'engagement de 0.6 ept de chargé-e de projets pour les mois de novembre et décembre 2016. Ceux-ci, estimés à CHF 11'600.-, sont entièrement couverts par le budget du BLI et compensés par le poste budgétaire réservé pour les honoraires et mandats.

#### **2101 Service des sports**

		Budget	Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série	Crédit suppl.
2101.314	Entretien des biens immobiliers	CHF 1'189'100.-	CHF 0.-	CHF 95'000.-
2101.365	Subventions à des institutions	CHF 4'903'500.-	CHF 100'000.-	CHF -70'000.-

#### Divers travaux liés aux installations sportives

##### *Piscine de Bellevaux*

Suite à la rupture de la conduite de vidange de la pataugeoire, de l'eau s'est écoulée dans le terrain et a provoqué un affaissement du dallage autour de la pataugeoire. Des travaux ont été effectués pour réparer la canalisation, remblayer le terrain et reposer le dallage afin de pouvoir de nouveau garantir la sécurité des usagers et l'exploitation de la pataugeoire. Coût des travaux : CHF 10'000.-.

##### *Piscine de Montétan*

Afin de répondre aux normes d'hygiène pour l'eau des piscines et d'assurer la sécurité des baigneurs, la révision complète des filtres à sable de la piscine de Montétan a été effectuée pour un coût de CHF 15'000.-. Ces travaux ne figuraient pas au budget de cette année.

##### *Piscine de Bellerive*

En début de saison et suite à des pannes répétées, deux pompes de relevage des eaux usées dans la fosse de la station de filtration de la piscine ont dû être changées par de nouveaux modèles. Coût des travaux : CHF 30'000.-.

### *Patinoire de Montchoisi*

A la fin de la dernière saison d'exploitation de la Patinoire de Montchoisi, une zone bordant la surface principale ne se transformait plus en glace. Après analyse, une fuite d'ammoniac sur le circuit de froid a été constatée. Cette fuite étant sans danger pour l'exploitation, une réparation provisoire a été effectuée pour « terminer » la saison hivernale 2015-2016. Sitôt la saison terminée, le Service des sports a entrepris les travaux nécessaires, afin de remédier à cette fuite. Les travaux en question ont nécessité une quantité importante d'interventions (localisation précise des fuites, épreuves sous azote, hydro-démolition pour dégager les tuyaux percés, réfection des tuyaux percés par soudure, tests de pression, travaux de maçonnerie et de peinture) pour un coût total de CHF 40'000.-.

### *Compensation*

Il est proposé de compenser partiellement cette dépense par une économie réalisée, à hauteur de CHF 70'000.-, sur un autre poste budgétaire, à savoir la rubrique 2101.365 « Subventions à des institutions (Aide aux fédérations sportives internationales) ». Il conviendrait de rappeler que les autorités du Canton de Vaud et celles de la Ville de Lausanne, Capitale olympique, ont élaboré en collaboration étroite avec les autorités suisses, il y a près de dix ans, des conditions particulièrement favorables (dites conditions-cadre) pour accueillir les fédérations et organisations internationales liées au sport.

Dans ce cadre-là, la Ville de Lausanne et le Canton de Vaud prennent en charge, paritairement, les deux premières années de loyers des bureaux des fédérations sportives internationales s'installant à Lausanne. En 2016, le Service des sports dispose d'un budget de CHF 70'000.-, mais n'utilisera pas ce montant, car aucune fédération ne viendra s'installer à Lausanne avant la fin de l'exercice sous revue.

		Budget		Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série		Crédit suppl.	
2101.316	Loyers et redevances d'utilisation	CHF	81'200.-	CHF	0.-	<b>CHF</b>	<b>17'000.-</b>
2101.318	Autres prestations de tiers	CHF	310'000.-	CHF	0.-	<b>CHF</b>	<b>-17'000.-</b>

### Location d'une surfaceuse à glace pour la saison hivernale 2016-2017 – Patinoire de Montchoisi

En 2002, le Service des sports a acheté une surfaceuse à glace à essence pour la patinoire de Montchoisi – modèle WM Mulser 2301. A ce jour, cette machine a quelque 4'900 heures de service, soit environ 400'000 km au compteur. Le moteur de la surfaceuse a lâché en fin de saison et le devis pour changer ledit moteur est de quelque CHF 65'000.-. Le coût de la réparation étant trop élevé pour cette « vieille » machine, il est proposé de ne pas effectuer ladite réparation. Le délai de livraison pour l'achat d'une nouvelle surfaceuse à glace étant supérieur à six mois, le Service des sports établira un cahier des charges précis et demandera des devis à plusieurs entreprises spécialisées.

Début janvier 2017, il sera proposé l'achat d'une surfaceuse à glace via les Autorisation d'achats 2017.

Pour assurer l'exploitation de la patinoire, il est nécessaire de louer une surfaceuse à glace pour la prochaine saison 2016-2017.

Un crédit supplémentaire de CHF 17'000.- est demandé et sera compensé entièrement par une économie réalisée, à hauteur de CHF 17'000.-, sur un autre poste budgétaire, à savoir la rubrique 2101.318 « Autres prestations de tiers ».

**2300 Service du contrôle des habitants**

		Budget	Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série	Crédit suppl.
2300.301	Traitements	CHF 3'590'100.-	CHF 0.-	<b>CHF 30'000.-</b>
2300.303	Cotisations aux assurances sociales	CHF 309'400.-	CHF 0.-	<b>CHF 2'600.-</b>
2300.304	Cotisations à la caisse de pensions	CHF 495'600.-	CHF 0.-	<b>CHF 1'900.-</b>

**Engagement d'un auxiliaire durant cinq mois**

Une collaboratrice du bureau « Suisses et permis C » sera absente, dès septembre 2016, pour un congé maternité de quatre, voire cinq mois, en cas d'allaitement. Considérant l'effectif actuel de ce bureau et la charge de travail supplémentaire induite par la mise en œuvre du projet Automatisation des transferts d'informations, il est indispensable, pour assurer la bonne marche du service, de pouvoir bénéficier de l'apport d'un auxiliaire durant les cinq mois d'absence prévisible de la titulaire du poste. Une recette concomitante, d'environ CHF 16'000.-, sera enregistrée en 2017, sous la rubrique 2300.436 « Dédommagements de tiers », au titre des allocations pour perte de gain (APG) versées par la Caisse de compensation.

**250 Service de protection et sauvetage (SPSL)****2500 Secours et incendie**

		Budget	Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série	Crédit suppl.
2500.319	Impôts, taxes et frais divers	CHF 57'900.-	CHF 0.-	<b>CHF 200'000.-</b>
2500.439	Autres recettes	CHF -25'000.-	CHF 0.-	<b>CHF -200'000.-</b>

**Reprise de la comptabilité de l'Ecole latine des sapeurs-pompiers (ELSPP)**

En 2009, le Service d'incendie et de secours de la Ville de Genève (SIS) a mis en place une structure à même de dispenser la formation de base de sapeurs-pompiers professionnels aux aspirants genevois d'abord, mais aussi à ceux d'autres corps de sapeurs-pompiers professionnels, notamment de l'Aéroport international de Genève, des villes de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et du Canton du Tessin. Sous le nom d'Ecole latine des sapeurs-pompiers professionnels (ELSPP), cette structure propose la formation théorique et technique préparant au brevet de sapeur-pompier professionnel, moyennant un stage pratique effectué dans les corps respectifs.

La Ville de Lausanne, qui formait ses aspirants sapeurs-pompiers professionnels au sein de son propre corps de sapeurs-pompiers, a rejoint la structure genevoise fin 2010. A partir de ce moment, la Ville détache ses aspirants sapeurs-pompiers chaque année au Centre de compétence en matière de formation CECOFOR, à Versoix, pour une durée d'environ huit mois. En collaboration étroite avec la Ville de Genève, elle fournit certaines ressources, notamment en instructeurs et en matériel, tandis que les autres partenaires versent des frais d'écologie à la Ville de Genève. Cette dernière fonctionne comme « boursière » de l'ELSPP en s'acquittant des charges relatives au fonctionnement de l'école et en encaissant lesdits frais d'écologie.

Dans le but de pérenniser cette structure, de fournir les bases juridiques nécessaires à son développement et d'établir des règles de financement efficaces et transparentes, un projet de convention est actuellement en cours d'élaboration entre la Ville de Genève, le Canton de Genève, l'Etablissement cantonal d'assurance incendie (ECA) et la Ville de Lausanne. Rebaptisée Académie latine des sapeurs-pompiers (ALSP), elle aura pour but, en plus de la formation de base, de dispenser des formations continues ou spécifiques aux sapeurs-pompiers professionnels et non professionnels. L'objectif étant de finaliser cette convention dans le courant du 2<sup>e</sup> semestre de cette année afin de créer une société simple pour l'école de formation qui débutera le 1<sup>er</sup> septembre 2017.

Dans le cadre des discussions relatives à la convention, le service genevois a informé ses partenaires qu'il ne disposera plus des ressources nécessaires à la gestion comptable de l'ELSP. Dès lors, et au vu de l'engagement d'un comptable à la direction du SPSL le 1er mai 2016, le SPSL s'est proposé de reprendre la gestion de cette structure de formation dès l'école 2016, dont le prochain cursus se déroulera du 1er septembre 2016 au 12 mai 2017.

Dans sa fonction de boursière de la structure pour la volée 2016 et dans l'attente de la création de l'Académie latine des sapeurs-pompiers au printemps 2017, la Ville de Lausanne doit s'acquitter de certaines charges à partir du mois de juin 2016 afin de pourvoir au fonctionnement de l'école. Un plan de trésorerie a été établi sur la base des précédents exercices qui permet d'estimer les besoins financiers de l'école à CHF 200'000.- jusqu'à la fin du présent exercice. Ces charges seront entièrement compensées par la facturation d'un écolage qui sera perçu auprès des partenaires début septembre, écolage qui couvrira l'entier des dépenses consenties. Il convient encore de relever que tant les mises à disposition de personnel que de matériel par la Ville de Lausanne à l'ALSP seront dûment facturés à celle-ci.

La reprise de cette comptabilité pour la volée 2016 n'étant pas connue lors de l'élaboration du budget 2016, un crédit supplémentaire entièrement compensé s'avère nécessaire afin de permettre de couvrir ces dépenses non prévues.

#### 2502 Groupe sanitaire

		Budget	Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série	Crédit suppl.
2502.301	Traitements	CHF 4'746'000.-	CHF 0.-	<b>CHF 36'000.-</b>
2502.303	Cotisations aux assurances sociales	CHF 410'000.-	CHF 0.-	<b>CHF 3'200.-</b>
2502.304	Cotisations à la caisse de pensions	CHF 667'500.-	CHF 0.-	<b>CHF 4'600.-</b>
2502.451	Participation du Canton aux charges	CHF -2'296'200.-	CHF 0.-	<b>CHF -43'800.-</b>

#### Engagement d'un instructeur sanitaire pour le Détachement du poste médical avancé

Le Détachement du poste médical avancé (DPMA) est un corps constitué de miliciens, rattaché à l'entité « Ambulance » du Service de protection et de sauvetage. Il est présent autant sur les événements particuliers programmés tels que les manifestations sportives, les rassemblements populaires etc., où il fonctionne comme infirmerie de première ligne, que sur les interventions impliquant de nombreux patients (incendies, accidents).

Depuis 2012, il fournit également un soutien sanitaire opérationnel au profit des sapeurs-pompiers lausannois et vaudois lors d'interventions d'envergure, de longue durée ou présentant des risques particuliers. Le DPMA est également actif dans le domaine de la formation sanitaire des partenaires, notamment de l'unité d'appui du poste permanent (UAPP).

Recherchant un partenaire fiable pour dispenser la formation sanitaire de base aux sapeurs-pompiers de l'entier du canton, l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels (ECA) a sollicité le DPMA pour assumer cette responsabilité et améliorer le niveau de réponse sanitaire des soldats du feu. Il convient de relever que ce poste sera entièrement financé par l'ECA par convention.

Ce poste, occupé depuis le 1<sup>er</sup> avril 2016, n'a pas pu être prévu au budget, un crédit supplémentaire s'avère dès lors nécessaire afin de couvrir cette dépense non prévue

**2703 Service des assurances sociales**

		<b>Budget</b>	<b>Crédit suppl. 1<sup>ère</sup> série</b>	<b>Crédit suppl.</b>
2703.301	Traitements	CHF 5'903'900.-	CHF 372'900.-	<b>CHF 53'500.-</b>
2703.303	Cotisations aux assurances sociales	CHF 509'600.-	CHF 32'200.-	<b>CHF 4'600.-</b>
2703.304	Cotisations à la caisse de pensions	CHF 788'900.-	CHF 54'200.-	<b>CHF 7'400.-</b>

**Engagement de deux auxiliaires durant cinq mois**

Une collaboratrice du Bureau des prestations familiales et assurance-maladie est absente, depuis le 2 mai 2016, pour un congé maternité de cinq mois. Une autre collaboratrice, du Bureau des prestations complémentaires AVS/AI, est également absente depuis le 1<sup>er</sup> août 2016, pour un congé maternité de quatre voire cinq mois, en cas d'allaitement. Considérant que l'effectif de ces deux unités est déjà affaibli par d'autres absences de longue durée, il est indispensable, pour assurer la bonne marche du service, de pouvoir bénéficier de l'apport de deux auxiliaires durant les cinq mois d'absence prévisible des titulaires. Une recette concomitante, d'environ CHF 27'000.-, sera enregistrée en 2017, sous la rubrique 2703.436 « Dédommagements de tiers », au titre des allocations pour perte de gain versées par la Caisse de compensation.

### 3 LOGEMENT ET SECURITE PUBLIQUE

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

		SERVICES			TOTAL PAR NATURE
		3101 Corps de police	3306 Service du logement et des gérances	3700 Bibliothèques et archives de la Ville de Lausanne	
NATURE	301 Traitements	-10'100		60'000	49'900
	303 Cotisations aux assurances sociales	-800		5'200	4'400
	304 Cotisations à la caisse de pensions	-1'600		8'000	6'400
	309 Autres charges de personnel	-39'600			-39'600
	310 Imprimés et fournitures de bureau	-49'700			-49'700
	311 Achats d'objets mobiliers et d'installations	38'200	8'100		46'300
	313 Marchandises	-49'500			-49'500
	314 Entretien des biens immobiliers	11'000	517'000		528'000
	318 Autres prestations de tiers		42'000		42'000
	319 Impôts, taxes et frais divers	55'100			55'100
	<b>Total des charges</b>	<b>-47'000</b>	<b>567'100</b>	<b>73'200</b>	<b>593'300</b>
	436 Dédommagements de tiers		-517'000		-517'000
	439 Autres recettes		-42'000		-42'000
	<b>Total des revenus</b>	<b>0</b>	<b>-559'000</b>	<b>0</b>	<b>-559'000</b>
<b>TOTAL LOGEMENT ET SECURITE PUBLIQUE</b>	<b>-47'000</b>	<b>8'100</b>	<b>73'200</b>	<b>34'300</b>	
Page du préavis	page 19	page 21	page 22		

**3101 Corps de police**

		Budget	Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série	Crédit suppl.
3101.301	Traitements	CHF 70'022'700.-	CHF -20'300.-	CHF -10'100.-
3101.303	Cotisations aux assurances sociales	CHF 6'023'400.-	CHF -1'700.-	CHF -800.-
3101.304	Cotisations à la caisse de pensions	CHF 10'169'800.-	CHF -3'300.-	CHF -1'600.-
3101.319	Impôts, taxes et frais divers	CHF 439'600.-	CHF 25'300.-	CHF 12'500.-

**Partenariat avec la police roumaine – accueil d'un policier roumain au sein du Corps de police**

La présente demande fait suite à la décision municipale du 2 juillet 2015 d'accueillir un officier de police roumain en stage au Corps de police (CP) dès le 1<sup>er</sup> septembre 2015. Deux stages d'environ trois mois chacun ont été réalisés dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2016. Vu les retours très positifs de ces premières expériences, un troisième stage est prévu.

L'officier roumain bénéficie d'un statut de stagiaire au sein du CP et reste salarié de la police roumaine. Selon le plan de collaboration entre les deux entités, le service assume les frais suivants pour la période du 1<sup>er</sup> septembre au 30 novembre 2016 :

- frais généraux de voyage jusqu'à un montant de CHF 1'000.- par tranche de 3 mois ;
- frais de logement mensuels de CHF 875.- ;
- compensation du coût de la vie d'un montant de CHF 100.- par jour civil durant la mission.

Bien que les dépenses considérées aient un caractère de charges de personnel, elles doivent être imputées sous rubrique 3101.319 vu le statut particulier de ce stagiaire. Conformément à la décision de la Municipalité du 2 juillet 2015, ces frais peuvent être compensés par une disponibilité sur la masse salariale du CP.

		Budget	Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série	Crédit suppl.
3101.309	Autres charges de personnel	CHF 1'877'900.-	CHF 0.-	CHF -39'600.-
3101.319	Impôts, taxes et frais divers	CHF 439'600.-	CHF 25'300.-	CHF 39'600.-

**Dédits dus à l'engagement de policiers formés**

Le Corps de police engage la majorité de son personnel policier par le biais de l'école d'aspirants. Cependant, l'effectif d'aspirants prévu ne suffit pas toujours à couvrir les besoins en personnel en raison de démissions. Ainsi, un certain nombre de collaborateurs formés provenant d'autres corps de police sont engagés en cours d'année.

Vu l'augmentation des coûts de formation des policiers, la majorité des corps de police ont introduit, dans les contrats d'engagement, une clause prévoyant le paiement d'un dédit en cas de démission prématurée.

Un dédit de CHF 20'000.- concernant un candidat prévu d'être engagé en 2015 doit être pris en charge sur l'exercice courant, l'engagement n'étant devenu effectif qu'au 1<sup>er</sup> mars 2016. En outre, deux autres engagements, totalisant CHF 19'600.- de frais de dédits, sont prévus dans les mois à venir.

L'effectif de l'école d'aspirants 2016-2017 était de 25 aspirants, mais seuls 24 candidats ont pu être engagés. L'écolage économisé pour la période d'avril à décembre 2016 (CHF 55'000.- annuels) permet donc de compenser ces frais de dédits.

		Budget		Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série	Crédit suppl.		
3101.310	Imprimés et fournitures de bureau	CHF	337'000.-	CHF	0.-	CHF	-25'000.-
3101.311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	CHF	382'400.-	CHF	24'400.-	CHF	42'500.-
3101.313	Marchandises	CHF	1'803'800.-	CHF	-24'400.-	CHF	-31'500.-
3101.314	Entretien des biens immobiliers	CHF	78'500.-	CHF	0.-	CHF	11'000.-
3101.319	Impôts, taxes et frais divers	CHF	439'600.-	CHF	25'300.-	CHF	3'000.-

#### Agrandissement du poste de police d'Ouchy

Le Corps de police (CP) a eu l'opportunité de reprendre des locaux devenus inoccupés, attenants à son poste de quartier d'Ouchy. Un projet de transformation et de mise aux normes a été entrepris en collaboration avec le Service d'organisation et d'informatique ainsi que la division patrimoine administratif du Service du logement et des gérances. Alors que certains coûts peuvent être pris en charge par le budget courant du CP, d'autres font l'objet de la présente demande, à savoir :

– mobilier et éclairage indirect	17'200.-
– matériel divers (destructeur de documents et séchoir à habits)	5'300.-
– vidéosurveillance et interphone pour local de maintien	20'000.-
– habillage des fenêtres et sécurisation d'un local de fouille	11'000.-
– cérémonie d'inauguration publique	3'000.-

		Budget		Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série	Crédit suppl.		
3101.310	Imprimés et fournitures de bureau	CHF	337'000.-	CHF	0.-	CHF	-24'700.-
3101.311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	CHF	382'400.-	CHF	24'400.-	CHF	24'700.-

#### Acquisition d'éthylomètres à force probante

A partir du 1<sup>er</sup> octobre 2016, la preuve de l'incapacité de conduire sous l'influence de l'alcool ne se fera plus au moyen d'une prise de sang, mais par l'utilisation d'éthylomètres à force probante de nouvelle technologie (nouvelle ordonnance du Département fédéral de justice et police, RS 941.210.4).

Le Corps de police a inscrit au budget 2016 des autorisations d'achat l'acquisition de trois éthylomètres, dont le prix unitaire avait été estimé à un maximum de CHF 15'000.-, sans qu'il soit possible d'obtenir à ce moment-là d'offre, aucun appareil n'étant officiellement homologué.

Depuis, deux fournisseurs ont obtenu dite homologation. La Police cantonale vaudoise a négocié un achat groupé pour toutes les polices vaudoises, qui a abouti à un prix d'achat unitaire de CHF 8'226.-.

Le prix effectif de ces appareils ne correspondant plus à la définition des autorisations d'achat, ils doivent être acquis par le biais du budget de fonctionnement.

		Budget		Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série	Crédit suppl.		
3101.311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	CHF	382'400.-	CHF	24'400.-	CHF	-29'000.-
3101.313	Marchandises	CHF	1'803'800.-	CHF	-24'400.-	CHF	-18'000.-

Voir détail sous B. Autorisations d'achats, rubrique 3101 « Corps de police », demande « Acquisition d'une camionnette pour le transport de barrières ».

**3306 Service du logement et des gérances**

		Budget		Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série		Crédit suppl.	
3306.311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	CHF	132'400.-	CHF	0.-	<b>CHF</b>	<b>8'100.-</b>

Voir détail sous la rubrique 1103 « Secrétariat municipal », demande « Achat de mobilier et de matériel informatique pour le Secrétariat général (Comptabilité et Bureau du développement immobilier) ».

		Budget		Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série		Crédit suppl.	
3306.314	Entretien des biens immobiliers	CHF	6'823'000.-	CHF	175'000.-	<b>CHF</b>	<b>387'000.-</b>
3306.436	Dédommagements de tiers	CHF	-76'000.-	CHF	0.-	<b>CHF</b>	<b>-387'000.-</b>

**Reconstruction de la grange des anciennes écuries du Chalet-à-Gobet, route de Berne 302**

Il s'agit des travaux de remise en état du bâtiment sis route de Berne 302 qui, durant la nuit du 5 au 6 janvier 2007, a été ravagé par un incendie ayant entièrement détruit les écuries du rez ainsi que le stock de paille situé juste au-dessus. Protégée par un mur mitoyen coupe-feu, la partie sud du bâtiment a été préservée et n'a subi que des dommages qui peuvent être qualifiés de mineurs. L'aile nord, par contre, a été plus sérieusement touchée rendant l'appartement de six chambres ainsi que le garage et les caves inutilisables.

Les travaux de réfection et de réaménagement de ce bâtiment étaient liés au projet de planétarium Porte des Etoiles. L'abandon en 2014 de ce programme a entraîné une nouvelle étude qui a débouché en 2016 sur un projet de reconstruction des locaux à l'identique.

Ces travaux vont s'effectuer sur les années 2016 à 2018. En 2016, ils consisteront en la réalisation de la phase d'étude (démolition, protection de l'ouvrage, sondages et achat du bois de charpente) et seront entièrement compensés par l'indemnité reçue de l'ECA. Pour les travaux réalisés en 2017 et 2018, ils seront inscrits aux budgets concernés et couverts par l'indemnisation de l'ECA.

		Budget		Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série		Crédit suppl.	
3306.314	Entretien des biens immobiliers	CHF	6'823'000.-	CHF	175'000.-	<b>CHF</b>	<b>130'000.-</b>
3306.436	Dédommagements de tiers	CHF	-76'000.-	CHF	0.-	<b>CHF</b>	<b>-130'000.-</b>

**Remise en état du bâtiment sis avenue de la Gare 14**

En 2012, lors de l'exécution des travaux de protection de fouille pour le nouveau complexe Edipresse S.A., des dégâts sont intervenus sur notre bâtiment avenue de la Gare 14, qui se sont matérialisés principalement sous forme de fissures sur les murs de façades, murs intérieurs et dallages au sous-sol.

Les travaux de remises en état sont entièrement couverts par l'encaissement de l'indemnité de l'assurance RC maître d'ouvrage du propriétaire voisin.

		Budget		Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série		Crédit suppl.	
3306.318	Autres prestations de tiers	CHF	1'278'000.-	CHF	0.-	<b>CHF</b>	<b>42'000.-</b>
3306.439	Autres recettes	CHF	-2'008'400.-	CHF	-175'000.-	<b>CHF</b>	<b>-42'000.-</b>

**Suppléments de loyer des logements subventionnés : honoraires de gestion**

Les locataires ne remplissant plus les conditions d'octroi de logements subventionnés doivent s'acquitter d'un supplément. Ces montants sont encaissés et gérés par les régies immobilières de la place de L ausanne avant d'être rétrocédés à l'Office communal du logement.

Dans le cadre de cette gestion, les gérances peuvent déduire des honoraires à hauteur de 5% des montants encaissés.

Jusqu'à présent, ces honoraires étaient portés en compte en diminution des recettes. Afin de respecter le principe comptable de la comptabilisation au brut, les montants sont redistribués dans les comptes adéquats.

### 3700 Bibliothèques et archives de la Ville de Lausanne

		Budget		Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série		Crédit suppl.	
3700.301	Traitements	CHF	4'920'200.-	CHF	0.-	<b>CHF</b>	<b>60'000.-</b>
3700.303	Cotisations aux assurances sociales	CHF	423'900.-	CHF	0.-	<b>CHF</b>	<b>5'200.-</b>
3700.304	Cotisations à la caisse de pensions	CHF	661'400.-	CHF	0.-	<b>CHF</b>	<b>8'000.-</b>

#### Remplacements absences de longue durée

Afin de garantir la bonne marche du service et les prestations d'accueil du public, il a été nécessaire de procéder à l'engagement de personnel auxiliaire et sous contrat à durée déterminée pour pallier plusieurs absences de longue durée.

Le budget alloué ne permet pas d'absorber entièrement les coûts des remplacements. La présente demande est établie pour la couverture des charges salariales d'un collaborateur sous contrat à durée déterminée pour la période de février à décembre 2016.

#### 4. TRAVAUX

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

		SERVICES				TOTAL PAR NATURE	
		4201 Service des routes et de la mobilité	4300 Service d'urbanisme	4701 Evacuation eaux claires et usées	4802 Gestion des déchets urbains		
NATURE	310	Imprimés et fournitures de bureau	30'000				30'000
	313	Marchandises				-7'600	-7'600
	315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations			447'000		447'000
	316	Loyers et redevances d'utilisation				12'600	12'600
	318	Autres prestations de tiers			202'000		202'000
	319	Impôts, taxes et frais divers				-5'000	-5'000
	330	Pertes, défalcatons, moins-values		750'000			750'000
	<b>Total des charges</b>		<b>30'000</b>	<b>750'000</b>	<b>649'000</b>	<b>0</b>	<b>1'429'000</b>
	427	Revenus des biens du patrimoine administratif	-30'000				-30'000
	434	Redevances et prestations facturées			-110'000		-110'000
	480	Prélèvement sur les réserves			-539'000		-539'000
	<b>Total des revenus</b>		<b>-30'000</b>	<b>0</b>	<b>-649'000</b>	<b>0</b>	<b>-679'000</b>
	<b>TOTAL TRAVAUX</b>		<b>0</b>	<b>750'000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>750'000</b>
Page du préavis		page 23	page 24	page 24	page 25		

#### 4201 Service des routes et de la mobilité

		Budget	Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série	Crédit suppl.
4201.310	Imprimés et fournitures de bureau	CHF 57'500.-	CHF 0.-	CHF 30'000.-
4201.427	Revenus des biens du patrimoine administratif	CHF -24'324'000.-	CHF 0.-	CHF -30'000.-

#### Imprimés et fournitures de bureau

Le poste budgétaire 310 « Imprimés et fournitures de bureau » regroupe notamment les achats des cartes à gratter et macarons pour le stationnement. Le dépassement en cours d'année signifie une augmentation des charges liées à l'impression de ces documents mais au final, représente une recette supplémentaire pour notre budget, car ces macarons et cartes à gratter sont vendus aux usagers. Le crédit supplémentaire demandé anticipe les achats nécessaires pour boucler l'exercice 2016.

**4300 Service d'urbanisme**

		Budget		Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série		Crédit suppl.
4300.330	Pertes, défalcatons, moins-values	CHF	0.-	CHF	0.-	<b>CHF 750'000.-</b>

**Paiement de l'indemnité convenue à Losinger Marazzi S.A. suite à l'abandon du projet de la Tour Taoua**

Dans le cadre de l'appel d'offres investisseur il a été convenu qu'une indemnité de CHF 500'000.- serait due au cas où le plan partiel d'affectation permettant la réalisation du projet Taoua ne rentrerait pas en force et que la Ville de Lausanne déciderait d'abandonner la valorisation du front Jomini (cf. offre de Losinger-Marazzi S.A. du 26 octobre 2007). Cet engagement a ensuite été repris dans une convention. Le 20 janvier 2012, considérant l'évolution du projet, notamment l'augmentation du nombre de logements dans la tour, les parties ont convenu de porter à CHF 750'000.- l'indemnité.

Ce montant n'a toujours pas été versé à l'entreprise Losinger Marazzi S.A. ; la convention s'impose à la Ville.

Le Service de l'urbanisme ne peut pas absorber ce montant sur son budget de fonctionnement 2016 ordinaire et sollicite donc un crédit supplémentaire de CHF 750'000.-, non compensé.

**470 Service de l'eau****4701 Evacuation eaux claires et usées**

		Budget		Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série		Crédit suppl.
4701.315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations	CHF	74'900.-	CHF	0.-	<b>CHF 447'000.-</b>
4701.434	Redevances et prestations facturées	CHF	-9'096'300.-	CHF	0.-	<b>CHF -110'000.-</b>
4701.480	Prélèvement sur les réserves	CHF	-3'100'400.-	CHF	0.-	<b>CHF -337'000.-</b>

**Travaux de révision sur ouvrages**

Le Service de l'eau gère et maintient les ouvrages particuliers sur le réseau public d'évacuation des eaux.

En relation avec les travaux d'adaptation de la STEP de Vidy, le groupe de projet STEPAct a demandé en début d'année, que le Service de l'eau prenne toute mesure nécessaire afin de réduire les débits acheminés à la STEP de Vidy en temps de pluie, et sécuriser ainsi la zone de chantier en cours. En vue de répondre à cette demande, il a été décidé de remettre en fonction l'ouvrage « vanne Berna », permettant de réguler l'ensemble des débits du bassin lausannois avant son arrivée à la STEP de Vidy. Une adaptation du local doit en outre être effectuée afin d'accueillir un site de mesure et de prélèvements en remplacement de celui mis hors service en entrée de STEP. Les travaux de révision réalisés, non planifiés sur le budget d'entretien 2016, et les travaux d'adaptation prévus sont estimés à un montant de CHF 97'000.- HT.

Suite à une série de pannes survenues sur le système de vannes de régulation de l'ouvrage de dérivation des eaux de la Louve, les installations ont dû être mises hors service. Les eaux du cours d'eau sont ainsi déversées dans le réseau d'évacuation, augmentant les débits acheminés à la STEP de Vidy. La révision complète des équipements électromécaniques doit être réalisée afin de réduire les risques de dysfonctionnement de la STEP de Vidy actuellement en travaux. Le montant des interventions à réaliser a été devisé à CHF 70'000.- HT, non prévu au budget de fonctionnement.

Par ailleurs, une augmentation des mouvements du tunnel ferroviaire d'acheminement des déchets à l'usine TRIDEL S.A., dans lequel est installée la conduite de dérivation des eaux de la Louve, a été mesurée. Il en résulte la nécessité de modifier les supports sur lesquels est posée la conduite, un seuil critique de déformation de cette dernière ayant été atteint en plusieurs endroits. Les interventions y relatives ont été devisées à CHF 220'000.-. TRIDEL S.A. participera aux frais à raison de 50%.

Les infrastructures du bassin de rétention des eaux usées du quartier du Rôtillon, réalisé dans le cadre de l'aménagement du quartier du Rôtillon, doivent être finalisées afin de rendre cet aménagement opérationnel, dans l'objectif de réduire les déversements d'eaux polluées dans le milieu naturel. Les interventions consistent en l'installation d'une armoire électrique, la connexion des équipements et leur programmation, pour un montant devisé à CHF 60'000.- HT.

		Budget	Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série	Crédit suppl.
4701.318	Autres prestations de tiers	CHF 1'194'800.-	CHF 0.-	CHF 202'000.-
4701.480	Prélèvement sur les réserves	CHF -3'100'400.-	CHF 0.-	CHF -202'000.-

#### Etudes optimisation flux

Le Service de l'eau s'occupe de l'évacuation des eaux polluées et non polluées sur le territoire lausannois et de leur gestion afin d'améliorer le fonctionnement du système d'évacuation et de réduire les impacts environnementaux.

La réalisation du plan général d'évacuation des eaux intercommunal (PGEEi) et le projet de renouvellement de la STEP de Vidy rendent nécessaire l'approfondissement de certaines études sur la régulation des déversements d'eaux polluées en vue d'optimiser certaines installations prévues. De même, la finalisation du PGEEi doit être effectuée. Des mises à jour de ce dossier ont été demandées par les communes partenaires, et nécessitent des compléments d'études à entreprendre. Le montant des études à réaliser a été devisé à CHF 50'000.- HT, non prévu au budget de fonctionnement.

Les prestations de l'administration lausannoise font l'objet d'une facturation interne. Ce flux permet de déterminer les coûts complets des activités du service de l'eau. Cette opération n'était pas prévue lors de l'élaboration du budget 2016. Un montant de CHF 72'000.- HT viendra ainsi grever la nature 318.

Suite à divers effondrements de collecteurs intervenus dans le courant du premier semestre de l'année, et à la demande de l'Unité de coordination des chantiers de planifier les projets de génie civil sur une période d'au moins trois ans à l'avance, la campagne annuelle de contrôles par caméra du réseau d'évacuation des eaux nécessite d'être étendue. Un montant supplémentaire de CHF 80'000.- HT est prévu à cet effet.

## **480 Service de la propreté urbaine**

### *4802 Gestion des déchets urbains*

		Budget	Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série	Crédit suppl.
4802.313	Marchandises	CHF 1'177'800.-	CHF 0.-	CHF -7'600.-
4802.316	Loyers et redevances d'utilisation	CHF 23'300.-	CHF 0.-	CHF 12'600.-
4802.319	Impôts, taxes et frais divers	CHF 613'000.-	CHF 0.-	CHF -5'000.-

#### Loyer et redevances d'utilisation

Le dépassement annoncé dans le sous-compte « Loyers » s'explique par la comptabilisation, sur l'exercice 2016, de factures reçues tardivement pour les locations 2015 des quatre places « Visiteurs » du CID (CHF 3'500.-).

Le dépassement annoncé dans le sous-compte « location de véhicules, machines et matériel » fait suite à des pannes importantes sur des véhicules de collecte de déchets, ce qui a nécessité la location de véhicules de remplacement afin de garantir les prestations attendues par la population (CHF 9'100.00).

## 5. ENFANCE, JEUNESSE ET COHESION SOCIALE

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

		SERVICES									TOTAL PAR NATURE	
		5111 Unités Support	5112 Unités prestations	5113 Subventions et aides individuelles	5214 Emplois tempo- raires subven- tionnés (ETSL)	5420 Office de santé	5421 Office dentaire	5610 Administration du service et institutions	5900 Lieux d'accueil de jour municipaux	5901 Institutions subventionnées		
NATURE	301	Traitements				33'300				63'800		97'100
	303	Cotisations aux assurances sociales				3'000				5'500		8'500
	304	Cotisations à la caisse de pensions				4'300				8'000		12'300
	305	Assurance-accidents				300				600		900
	310	Imprimés et fournitures de bureau				600				800		1'400
	311	Achats d'objets mobiliers et d'installations		28'000		79'800		9'200	-1'000	48'500		164'500
	312	Eau, énergie et chauffage				1'400				6'700		8'100
	313	Marchandises				1'000				4'600		5'600
	314	Entretien des biens immobiliers		22'000		2'700	130'800		8'800			164'300
	315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations	-24'000			1'000						-23'000
	316	Loyers et redevances d'utilisation				9'600				77'800		87'400
	317	Déplacements, débours, dédommagements				1'300						1'300
	318	Autres prestations de tiers		30'000		-16'000	-50'000	-25'000	-9'300	-26'900	-70'200	-167'400
	319	Impôts, taxes et frais divers							9'300			9'300
	365	Subventions à des institutions			-30'000							-30'000
		<b>Total des charges</b>	<b>-24'000</b>	<b>80'000</b>	<b>-30'000</b>	<b>122'300</b>	<b>80'800</b>	<b>-15'800</b>	<b>7'800</b>	<b>189'400</b>	<b>-70'200</b>	<b>340'300</b>
	434	Redevances et prestations facturées								-18'300		-18'300
	436	Dédommagements de tiers				-400				-500		-900
	439	Autres recettes							-7'800	-9'000		-16'800
	451	Participation du Canton aux charges				-121'900				-22'000		-143'900
480	Prélèvements sur les réserves		-50'000								-50'000	
	<b>Total des revenus</b>	<b>0</b>	<b>-50'000</b>	<b>0</b>	<b>-122'300</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-7'800</b>	<b>-49'800</b>	<b>0</b>	<b>-229'900</b>	
	<b>TOTAL ENFANCE, JEUNESSE ET COHESION SOCIALE</b>	<b>-24'000</b>	<b>30'000</b>	<b>-30'000</b>	<b>0</b>	<b>80'800</b>	<b>-15'800</b>	<b>0</b>	<b>139'600</b>	<b>-70'200</b>	<b>110'400</b>	
	Page du préavis	page 27	page 27	page 27	page 28	page 29	page 30	page 30	page 31	page 33		

**511 Service social Lausanne - CSR****5111 Unités Support**

		Budget		Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série		Crédit suppl.	
5111.315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations	CHF	30'900.-	CHF	0.-	CHF	-24'000.-

Voir détail sous la rubrique 1500 « Service d'organisation et d'informatique », demande « Financement de nouveaux projets et de dépenses non prévues ».

**5112 Unités prestations**

		Budget		Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série		Crédit suppl.	
5112.311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	CHF	35'100.-	CHF	0.-	CHF	28'000.-
5112.314	Entretien des biens immobiliers	CHF	193'000.-	CHF	0.-	CHF	22'000.-
5112.480	Prélèvements sur les réserves	CHF	0.-	CHF	0.-	CHF	-50'000.-

**Aménagement des nouveaux locaux rue de Genève 52, 2<sup>ème</sup> étage**

Afin de pouvoir répondre aux nouvelles exigences du Canton à la suite de la modification de la loi sur l'action sociale vaudoise (LASV), le Service social Lausanne loue de nouveaux locaux sis, à la rue de Genève 52.

Cette demande de crédit supplémentaire compensé est effectuée afin de financer les travaux d'aménagement et d'ameublement des bureaux.

		Budget		Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série		Crédit suppl.	
5112.318	Autres prestations de tiers	CHF	535'500.-	CHF	0.-	CHF	30'000.-

**Dossiers SSL : interface et éditique**

Une subvention annuelle de CHF 30'000.- était versée à l'Association suisse des assurés qui fournit, notamment, des conseils juridiques en matière d'assurances sociales aux assistants sociaux du Service social Lausanne (SSL), le plus souvent pour le traitement de situations complexes pouvant déboucher sur des recours en justice. Cette association a été dissoute au 31 décembre 2015. Une nouvelle association du même nom a été créée en janvier 2016, qui a annoncé ne plus solliciter de subventions mais facturer ses prestations. Cette demande de crédit supplémentaire compensé permet au SSL de continuer de bénéficier des prestations de conseil juridique en matière d'assurances sociales, qui l'aident à appliquer le principe de subsidiarité de l'aide sociale.

Voir aussi sous 5113 « Subventions et aides individuelles ».

**5113 Subventions et aides individuelles**

		Budget		Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série		Crédit suppl.	
5113.365	Subventions à des institutions	CHF	10'171'200.-	CHF	0.-	CHF	-30'000.-

Voir détail sous la rubrique 5112 « Unités prestations », demande « Dossiers SSL : interface et éditique ».

**521 Service du travail****5214 Emplois temporaires subventionnés (ETSL)**

		Budget	Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série	Crédit suppl.
5214.301	Traitements	CHF 5'022'200.-	CHF 0.-	<b>CHF 33'300.-</b>
5214.303	Cotisations aux assurances sociales	CHF 433'200.-	CHF 0.-	<b>CHF 3'000.-</b>
5214.304	Cotisations à la caisse de pensions	CHF 695'600.-	CHF 0.-	<b>CHF 4'300.-</b>
5214.305	Assurance-accidents	CHF 47'500.-	CHF 0.-	<b>CHF 300.-</b>
5214.310	Imprimés et fournitures de bureau	CHF 63'200.-	CHF 0.-	<b>CHF 600.-</b>
5214.311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	CHF 130'100.-	CHF 0.-	<b>CHF 63'400.-</b>
5214.312	Eau, énergie et chauffage	CHF 147'100.-	CHF 0.-	<b>CHF 1'400.-</b>
5214.313	Marchandises	CHF 261'500.-	CHF 0.-	<b>CHF 1'000.-</b>
5214.314	Entretien des biens immobiliers	CHF 15'100.-	CHF 0.-	<b>CHF 2'700.-</b>
5214.315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations	CHF 19'600.-	CHF 0.-	<b>CHF 1'000.-</b>
5214.316	Loyers et redevances d'utilisation	CHF 638'100.-	CHF 0.-	<b>CHF 9'600.-</b>
5214.317	Déplacements, débours, dédommagements	CHF 29'300.-	CHF 0.-	<b>CHF 1'300.-</b>
5214.318	Autres prestations de tiers	CHF 263'200.-	CHF 0.-	<b>CHF 400.-</b>
5214.436	Dédommagements de tiers	CHF -42'400.-	CHF 0.-	<b>CHF -400.-</b>
5214.451	Participation du Canton aux charges	CHF -6'095'100.-	CHF 0.-	<b>CHF -121'900.-</b>

**Création d'une cellule audio-visuelle dans le cadre du bureau Emploi Lausanne (EL)**

En 2015, le programme 5D Multimédia Communication Web d'EL a réalisé deux films de formation destinés aux Offices régionaux de placement (ORP) cantonaux, sous mandat de la Logistique des mesures du marché du travail (LMMT). La structure actuelle du programme 5D permet la réalisation annuelle de 2 à 3 films par an, dans le cadre de programme d'insertion professionnelle qui est le sien, subventionné en tant que tel par la LMMT dans la contractualisation Ville de Lausanne - Service du travail - EL / Service de l'emploi (SDE).

Pour permettre la réalisation d'un nombre supplémentaire de films, et répondre ainsi aux attentes de la LMMT pour son projet de communication et de formation, EL devrait créer une entité particulière nommée ici cellule de production, rattachée à 5D, mais financée séparément, hors financement insertion.

La réalisation des films serait assurée par un professionnel du multimédia, engagés en fixe à EL, avec un cahier des charges production, sous la direction du chef de projet à 5D Multimédia. Il sera assistés de 3 à 5 participants de 5D en mesure standard, contribuant à la réalisation des films dans le cadre de leurs activités, et ce sous forme de « stages internes » pendant leur mesure. Ces participants continueraient à bénéficier de l'encadrement, de la formation et des ateliers de recherche d'emploi de la mesure dans la structure principale 5D pendant la durée de la réalisation du film auquel ils contribuent. Ces activités d'encadrement supplémentaires nécessitent que les collaborateurs actuels voient leur taux d'occupation augmenté, globalement de 0.3 ept. En résumé, cela nécessitera l'engagement d'un 1 ept supplémentaire (poste de technicien audiovisuel à pourvoir) et l'augmentation, pour un collaborateur en place, de 20% de son taux d'activité, et pour un autre collaborateur également en place, de 10%, soit au total, une augmentation de 1.3 ept (plus de détails dans la note à la Municipalité intitulée : « Augmentation temporaire de 1.3 ept, entièrement financée par le Canton, dans le cadre de la création d'une cellule vidéo à 5D / ETSL », datée du 17 août 2016).

		Budget	Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série	Crédit suppl.
5214.311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	CHF 130'100.-	CHF 0.-	<b>CHF 16'400.-</b>
5214.318	Autres prestations de tiers	CHF 263'200.-	CHF 0.-	<b>CHF -16'400.-</b>

**Acquisition du logiciel OPTIMISO**

Depuis quelques années, les exigences posées par les organes de certifications du bureau d'emploi Lausanne (EL) ont fortement augmenté. Ces contraintes induisent la création de nombreux outils encore inusités il y a

cinq ans. Aujourd'hui, le management par processus et sa cartographie, la gestion des risques, le système de contrôle interne et d'autres outils sont des incontournables.

EL souhaite donc acquérir un logiciel de « knowledge management » afin de pouvoir répondre à ses obligations et améliorer l'efficacité de son management.

Sur ce modèle, le Service du travail (ST) va, progressivement, assurer la gestion générale des tâches transversales pour l'intégralité de ses unités.

Le logiciel OPTIMISO, dont l'achat est prévu par ce crédit supplémentaire, est connu du Service d'organisation et d'informatique (SOI) et utilisé par plusieurs services communaux. Le SOI a été approché dans le cadre du groupe d'utilisateurs qu'il anime pour les services de la Ville équipés de ce logiciel. L'offre reçue par le ST a été établie par le fournisseur dans le respect des conditions spéciales négociées entre lui et le SOI.

## **542 Service de santé et prévention**

### **5420 Office de santé**

		Budget		Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série		Crédit suppl.	
5420.314	Entretien des biens immobiliers	CHF	0.-	CHF	0.-	CHF	130'800.-
5420.318	Autres prestations de tiers	CHF	279'900.-	CHF	0.-	CHF	-50'000.-

#### Déménagement du cabinet dentaire scolaire de St-Roch et des prophylaxistes de la route de Genève 52

Le cabinet dentaire scolaire de Saint-Roch, l'un des sept cabinets dentaires de l'office dentaire de la Ville de Lausanne, est situé dans l'école de Saint-Roch, au troisième étage du bâtiment. Ce cabinet comporte un fauteuil de soins. Une médecin-dentiste et une assistante dentaire, engagées chacune à 100%, y travaillent.

Le bâtiment scolaire de Saint-Roch, ancien, devrait être rénové dans le futur. Depuis plus de 12 ans, ce cabinet n'a fait l'objet d'aucune rénovation, à l'exception du plafond du local de stockage du matériel où la peinture a dû être refaite.

De conception ancienne et très exigüe, ce cabinet dentaire ne correspond plus aux exigences actuelles pour un lieu de soins de cette nature. Le manque d'espace ne permet pas, même avec une complète rénovation, d'espérer réaliser un aménagement optimal, et sa localisation au troisième étage du bâtiment sans ascenseur n'en permet pas l'accès aux personnes à mobilité réduite. Ce constat, effectué dès juin 2014, a justifié la recherche immédiate d'un local adapté, afin de résoudre cette situation au plus tôt.

Un local sis au 1er étage de la rue des Terreaux 18, d'une surface de 137 m<sup>2</sup>, a pu être trouvé en 2015. Il est possible d'y installer l'actuel cabinet dentaire de Saint-Roch et de maintenir l'offre de prestation dentaire scolaire dans ce secteur de la ville, accessible aux élèves des écoles auxquelles le cabinet dentaire de Saint-Roch est rattaché.

La surface offerte par ce local permet également d'y installer les deux prophylaxistes de l'office dentaire, avec accès à l'espace bureaux indépendant de l'accès à la partie dévolue au cabinet dentaire. Ainsi, les anciens locaux administratifs de l'office dentaire situés à Genève 52, sous-utilisés depuis la fusion du service dentaire avec le service de santé des écoles, pourront être libérés.

Le local identifié au 1<sup>er</sup> étage de la rue des Terreaux 18 répond aux attentes mentionnées ci-dessus. Le projet consiste à :

- 1/ installer l'actuel cabinet dentaire de Saint-Roch dans ce local de Terreaux 18 soit :
  - installer le cabinet dentaire avec l'espace de soins (fauteuil pour les soins dentaires, unit, matériel radiologique), en déménageant l'installation actuelle de Saint-Roch sur le site de Terreaux 18 ;
  - créer et installer un espace stérilisation séparé, conformément aux normes actuelles, de la zone de soins et des places de travail (bureaux) de la dentiste et de l'assistante dentaire ;
  - aménager la salle d'attente dans une pièce existante ;
  - créer des toilettes, à prévoir pour un usage pour les personnes à mobilité réduite, ce cabinet, compte tenu des facilités d'accès qu'il offre, étant susceptible de drainer les usagers à mobilité réduite d'autres secteurs (tels que celui du cabinet de Croix-Rouge, situé au troisième étage sans ascenseur).
- 2/ installer un espace bureaux et stockage de matériel spécifique, destiné aux deux prophylaxistes de l'office dentaire, en déménageant leur mobilier de leurs actuels bureaux à Genève 52.

Voir aussi sous 5421 « Office dentaire ».

#### 5421 Office dentaire

		Budget		Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série		Crédit suppl.	
5421.311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	CHF	54'900.-	CHF	0.-	CHF	9'200.-
5421.318	Autres prestations de tiers	CHF	64'200.-	CHF	0.-	CHF	-25'000.-

Voir détail sous la rubrique 5420 « Office de santé », demande « Déménagement du cabinet dentaire scolaire de St-Roch et des prophylaxistes de la route de Genève 52 ».

#### 561 Service de la jeunesse et des loisirs

##### 5610 Administration du service et institutions subventionnées

		Budget		Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série		Crédit suppl.	
5610.311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	CHF	23'300.-	CHF	0.-	CHF	-1'000.-
5610.314	Entretien des biens immobiliers	CHF	8'900.-	CHF	0.-	CHF	8'800.-
5610.439	Autres recettes	CHF	-48'500.-	CHF	0.-	CHF	-7'800.-

#### Réparation de la porte de garage et divers travaux de serrurerie dans les locaux de la Borde 49 bis pour la Permanence Jeunes Borde (PJB)

La porte de garage menant au sous-sol de la Borde 49 bis a été endommagée, en février 2015, par un jeune qui a l'habitude de fréquenter la PJB. Les travaux de réparation ont été effectués pour un montant de CHF 7'835.- La facture a été envoyée en août 2015 et les éducateurs ont de suite contacté le jeune pour lui intimé de payer cette facture.

Dans un premier temps, le jeune avait promis de régler cette facture rapidement, mais ensuite il est parti pendant plusieurs mois à l'étranger et les contacts n'ont plus été possibles. Après de nombreuses autres tentatives de règlement de ce litige, c'est le Service de la jeunesse et des loisirs qui a dû régler cette facture en mars 2016 et qui a refacturé ladite somme à la personne afin que la Ville puisse récupérer ce montant.

D'importants travaux étant prévu afin d'améliorer ce lieu d'accueil pour les jeunes du quartier, le budget est entièrement couvert par cette dépense imprévue. Ce crédit supplémentaire est demandé afin de pouvoir faire les travaux prévus selon le budget 2016.

D'autre part, la PJB souhaite effectuer différents travaux de serrurerie, nécessaires au bon fonctionnement de son centre, à l'intérieur des locaux du rez-de-chaussée pour un montant de CHF 1'000.-.

		Budget		Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série		Crédit suppl.
5610.318	Autres prestations de tiers	CHF	822'800.-	CHF	0.-	CHF -9'300.-
5610.319	Impôts, taxes et frais divers	CHF	3'500.-	CHF	0.-	CHF 9'300.-

#### Impôt à la source non perçu par l'employeur – demande de prise en charge partielle

Il est de la responsabilité de l'employeur de prélever l'impôt à la source, ce qui n'a pas été fait dans les règles de l'art au moment de l'engagement d'une collaboratrice, en 2002. L'administration cantonale des impôts fait état d'un dû de CHF 31'351.20 pour la période 2010/2015. Les années 2002-2009 étant prescrites.

L'employeur prend la moitié du montant dû, réparti entre le Secrétariat général enfance, jeunesse et quartiers (ex Service de la jeunesse et des loisirs) (2/3) et le Service du personnel (1/3).

Les mesures correctives ont été mises en place depuis cet événement au niveau du Service du personnel de l'Administration communale. Les nouveaux collaborateurs/trices avec permis B remplissent dorénavant une formule adéquate pour connaître leur situation fiscale.

## **590 Service d'accueil de jour de l'enfance (SAJE)**

### *5900 Lieux d'accueil de jour municipaux*

		Budget		Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série		Crédit suppl.
5900.301	Traitements	CHF	39'942'000.-	CHF	-385'200.-	CHF 63'800.-
5900.303	Cotisations aux assurances sociales	CHF	3'479'200.-	CHF	-33'200.-	CHF 5'500.-
5900.304	Cotisations à la caisse de pensions	CHF	4'774'400.-	CHF	-40'400.-	CHF 8'000.-
5900.305	Assurance-accidents	CHF	381'200.-	CHF	-3'500.-	CHF 600.-
5900.310	Imprimés et fournitures de bureau	CHF	62'700.-	CHF	-600.-	CHF 800.-
5900.311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	CHF	185'200.-	CHF	74'200.-	CHF 6'500.-
5900.312	Eau, énergie et chauffage	CHF	269'100.-	CHF	-4'600.-	CHF 1'200.-
5900.313	Marchandises	CHF	2'206'000.-	CHF	-6'000.-	CHF 4'600.-
5900.434	Redevances et prestations facturées	CHF	-14'466'400.-	CHF	90'900.-	CHF -18'300.-
5900.436	Dédommagements de tiers	CHF	-647'800.-	CHF	3'500.-	CHF -500.-
5900.451	Participation du Canton aux charges	CHF	-8'803'900.-	CHF	264'700.-	CHF -22'000.-

#### Création de 12 places supplémentaires pour les écoliers 1P-2P au Centre de vie infantine (CVE) Jardins de Prélaz

Le Centre de vie infantine des Jardins de Prélaz offre une capacité d'accueil de 36 places pour les enfants scolarisés en 1-2P. Afin de garantir une place d'accueil à chaque enfant accueilli en garderie du Réseau-L et qui débute l'école primaire en août 2016, il est nécessaire de créer 12 places supplémentaires.

La demande en places d'accueil pour les écoliers reste en effet élevée dans le quartier des Jardins de Prélaz. L'ouverture de 12 places supplémentaires en août 2015 n'a pas permis de résorber la liste d'attente qui fait état, pour la rentrée scolaire 2016-2017, de 36 demandes de places. Les locaux actuels sont suffisamment grands pour permettre d'augmenter rapidement la capacité d'accueil. En termes de personnel, l'augmentation de 12 places se traduit de la manière suivante :

- assistant-e de direction 0.35 ept
- personnel éducatif 1.40 ept
- personnel logistique 0.45 ept.

Pour la période d'août à décembre 2016, la charge nette des 12 places supplémentaires se monte à CHF 50'200.- entièrement compensée.

Voir aussi sous 5901 « Institutions subventionnées ».

		Budget	Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série	Crédit suppl.
5900.311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	CHF 185'200.-	CHF 74'200.-	<b>CHF 7'000.-</b>
5900.318	Autres prestations de tiers	CHF 3'407'200.-	CHF -25'700.-	<b>CHF 2'000.-</b>
5900.439	Autres recettes	CHF -302'700.-	CHF -37'600.-	<b>CHF -9'000.-</b>

#### Financement des offres pédagogiques à la ferme de Rovéréaz

Le domaine de Rovéréaz a été confié en 2015 à un collectif constitué en association. Dans le cadre de ce projet, des activités pédagogiques sont offertes aux enfants de 3 à 5 ans qui fréquentent les garderies du Réseau-L. Elles visent à découvrir un autre lieu de vie (vie à la ferme) et sensibiliser les enfants à la production indigène.

Le Fonds pour le développement durable participe aux offres pédagogiques à hauteur de CHF 90'000.- réparties sur trois années dont CHF 67'500.- pour les prestations en faveur des enfants du Réseau-L.

Pour 2016, les dépenses prévisibles sont de CHF 9'000.- soit CHF 7'000.- pour l'investissement en matériel dont une yourte et CHF 2'000.- pour les visites et animations organisées par le collectif de la ferme de Rovéréaz.

		Budget	Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série	Crédit suppl.
5900.311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	CHF 185'200.-	CHF 74'200.-	<b>CHF 35'000.-</b>
5900.318	Autres prestations de tiers	CHF 3'407'200.-	CHF -25'700.-	<b>CHF -15'000.-</b>

#### Dépenses supplémentaires pour les achats de mobilier, machines et de matériel

L'augmentation des places offertes en APEMS nécessite l'achat de machines plus performantes voire le remplacement de matériel vétuste et/ou inadapté. Au surplus, la mise en oeuvre du programme d'ergonomie au sein des centres de vie infantine (CVE), qui vise à aménager et à adapter le mobilier afin de préserver la santé des professionnels de l'enfance, nécessite également des moyens supplémentaires.

Ces facteurs impactent plus fortement que prévus sur ce genre de dépenses. Par conséquent un crédit supplémentaire de CHF 35'000.- entièrement compensé est sollicité.

Voir aussi sous 5901 « Institutions subventionnées ».

		Budget	Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série	Crédit suppl.
5900.312	Eau, énergie et chauffage	CHF 269'100.-	CHF -4'600.-	<b>CHF 5'500.-</b>
5900.316	Loyers et redevances d'utilisation	CHF 2'116'000.-	CHF -85'800.-	<b>CHF 77'800.-</b>

#### Location de surfaces à la place du Nord 9

La Ville loue ces locaux (455 m<sup>2</sup>) sis à la place du Nord 9 qui devaient être initialement occupés par le Service social Lausanne pendant une période estimée à quatre ans (relogement provisoire de la Soupe populaire et du Bureau des réservations des lits dans les hébergements). Puis elles devaient être transformées en APEMS pour le collège de la Barre.

Au final, la Soupe populaire n'étant plus intéressée, le SAJE est donc en train d'accélérer le projet APEMS dans ces locaux. Les frais d'investissement seront pris en charge par le propriétaire avec intégration de l'amortissement dans le calcul du loyer.

		Budget	Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série	Crédit suppl.
5900.318	Autres prestations de tiers	CHF 3'407'200.-	CHF -25'700.-	CHF -13'900.-

Voir détail sous B. Autorisations d'achats, rubrique 590 « Service d'accueil de jour de l'enfance », demande « Achat et remplacement du robot de la cuisine du Centre de vie enfantine (CVE) de Bellevaux ».

#### 5901 Institutions subventionnées

		Budget	Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série	Crédit suppl.
5901.318	Autres prestations de tiers	CHF 29'105'800.-	CHF 160'000.-	CHF -20'000.-

Voir détail sous la rubrique 5900 « Lieux d'accueil de jour municipaux », demande « Dépenses supplémentaires pour les achats de mobilier, machines et de matériel ».

		Budget	Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série	Crédit suppl.
5901.318	Autres prestations de tiers	CHF 29'105'800.-	CHF 160'000.-	CHF -50'200.-

Voir détail sous la rubrique 5900 « Lieux d'accueil de jour municipaux », demande « Création de 12 places supplémentaires pour les écoliers 1P-2P au Centre de vie enfantine (CVE) Jardins de Prélaz ».

## 6. FINANCES ET PATRIMOINE VERT

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

		SERVICES		TOTAL PAR NATURE	
		6601 Parcs et domaines	6900 Service des finances		
NATURE	315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations	67'200		67'200
	318	Autres prestations de tiers		-20'000	-20'000
	<b>Total des charges</b>		<b>67'200</b>	<b>-20'000</b>	<b>47'200</b>
	434	Redevances et prestations facturées		-4'210'100	-4'210'100
	469	Autres subventions	-67'200		-67'200
	<b>Total des revenus</b>		<b>-67'200</b>	<b>-4'210'100</b>	<b>-4'277'300</b>
	<b>TOTAL FINANCES ET PATRIMOINE VERT</b>		<b>0</b>	<b>-4'230'100</b>	<b>-4'230'100</b>
Page du préavis		page 34	page 34		

**660 Service des parcs et domaines****6601 Parcs et domaines**

		Budget		Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série		Crédit suppl.	
6601.315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations	CHF	450'100.-	CHF	0.-	CHF	67'200.-
6601.469	Autres subventions	CHF	0.-	CHF	0.-	CHF	-67'200.-

**Financement d'équipement pour le biogaz des Saugealles**

Les trois vis, fonctionnant par rotation et permettant l'alimentation du digesteur de l'installation de biogaz depuis la mélangeuse, ont montré d'inquiétants signes de faiblesse ces derniers mois. En effet, elles ne permettent plus d'assurer régulièrement le transfert des matières solides dans le digesteur. Si ces vis lâchent, c'est le fonctionnement général de toute l'installation de biogaz qui devra être arrêté. L'état d'usure trop avancé des pièces ne permet plus la réparation. Il s'avère dès lors absolument indispensable de les changer cette année.

Ce coût supplémentaire sera pris en charge par les comptes des Services industriels par le Fonds du CO<sub>2</sub> couvrant l'ensemble des coûts d'exploitation du biogaz.

Voir aussi sous 70 « Secrétariat général ».

**6900 Service des finances**

		Budget		Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série		Crédit suppl.	
6900.318	Autres prestations de tiers	CHF	1'148'500.-	CHF	0.-	CHF	-20'000.-

Voir détail sous la rubrique 1500 « Service d'organisation et d'informatique », demande « Nouvelle organisation pour la législature 2016-2021 – Impacts sur l'informatique municipale ».

		Budget		Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série		Crédit suppl.	
6900.434	Redevances et prestations facturées	CHF	-9'145'300.-	CHF	0.-	CHF	-4'210'100.-

Voir détail sous la rubrique 76 « Service de l'électricité », demande « Facturation des prestations de l'administration lausannoise aux SiL ».

## 7. SERVICES INDUSTRIELS

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

		SERVICES						TOTAL PAR NATURE	
		70 Secrétariat général	71 Finances, administration et développement	74 Gaz et chauffage à distance	76 Electricité	77 Multimédia	78 Service commercial		
NATURE	301	Traitements					-30'000	30'000	0
	303	Cotisations aux assurances sociales					-2'600	2'600	0
	304	Cotisations à la caisse de pensions					-4'400	4'400	0
	305	Assurance-accidents					-800	800	0
	311	Achats d'objets mobiliers et d'installations		350'000		-60'500	-20'000		269'500
	314	Entretien des biens immobiliers			28'000				28'000
	315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations			-28'000				-28'000
	318	Autres prestations de tiers	1'676'000		612'400	3'597'700	-202'000	1'225'000	6'909'100
	319	Impôts, taxes et frais divers	-1'608'800				92'000		-1'516'800
		<b>Total des charges</b>	<b>67'200</b>	<b>350'000</b>	<b>612'400</b>	<b>3'537'200</b>	<b>-167'800</b>	<b>1'262'800</b>	<b>5'661'800</b>
	424	Plus-values, produits exceptionnels		-1'200					-1'200
	434	Redevances et prestations facturées					-92'000	-1'280'000	-1'372'000
	436	Dédommagements de tiers					700	-700	0
	439	Autres recettes	-67'200						-67'200
480	Prélèvements sur les réserves				-11'300			-11'300	
	<b>Total des revenus</b>	<b>-67'200</b>	<b>-1'200</b>	<b>0</b>	<b>-11'300</b>	<b>-91'300</b>	<b>-1'280'700</b>	<b>-1'451'700</b>	
	<b>TOTAL SERVICES INDUSTRIELS</b>	<b>0</b>	<b>348'800</b>	<b>612'400</b>	<b>3'525'900</b>	<b>-259'100</b>	<b>-17'900</b>	<b>4'210'100</b>	
	Page du préavis	page 36	page 36	page 37	page 38	page 38	page 39		

**70 Secrétariat général**

		Budget	Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série	Crédit suppl.
70.318	Autres prestations de tiers	CHF 903'700.-	CHF 22'000.-	<b>CHF 1'676'000.-</b>
70.319	Impôts, taxes et frais divers	CHF 2'058'900.-	CHF 5'800.-	<b>CHF -1'676'000.-</b>

**Transfert des charges de l'activité des Forces Motrices Hongrin-Léman (FMHL)**

La participation des Services industriels (SiL) auprès de la société productrice d'électricité FMHL, lui permet de bénéficier de revenus financiers réguliers issus de la gestion de l'ouvrage, ceci dans une proportion égale à sa participation. En contrepartie, une part aux charges d'exploitation de l'ouvrage lui est demandée ceci dans la même proportion.

Au niveau comptable, ces éléments ont, jusqu'à ce jour, été intégrés sous l'imputation 70.318 « impôts, taxes et frais ». Il s'avère que le compte « autres prestations de tiers » est plus approprié pour la comptabilisation de ces coûts.

		Budget	Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série	Crédit suppl.
70.319	Impôts, taxes et frais divers	CHF 2'058'900.-	CHF 5'800.-	<b>CHF 67'200.-</b>
70.439	Autres recettes	CHF -1'403'500.-	CHF 0.-	<b>CHF -67'200.-</b>

Voir détail sous la rubrique 6601 « Parcs et domaines », demande « Financement d'équipement pour le biogaz des Saugealles ».

**71 Finances, administration et développement**

		Budget	Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série	Crédit suppl.
71.311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	CHF 1'702'300.-	CHF -252'000.-	<b>CHF 240'000.-</b>

**Projet CRM (outil de gestion de la relation avec les clients et les citoyens)**

Par le préavis N° 2014/57, la Municipalité a octroyé un crédit d'investissement pour la réalisation d'une plateforme informatique. Un complément de financement via les autorisations d'achats et, enfin, un complément de financement via les budgets de fonctionnement des SiL, ceci pour le développement des évolutions verticales.

Ces budgets de fonctionnement s'étendent sur toute la durée de développement du projet soit, initialement, de 2014 à 2019 pour un montant global de CHF 1'850'000.-. Le montant prévu aux budgets de fonctionnement pour 2014 se montait à CHF 100'000.- (dépenses effectives CHF 0.-) et pour 2015 à CHF 440'000.- (dépenses effectives CHF 300'000.-) ; d'où une économie cumulée pour les exercices 2014 et 2015 de CHF 240'000.- concernant le projet CRM uniquement.

Ce projet a été différé dans le temps et a, par conséquent, engendré des décalages en terme de dépenses et de planification financière, raison pour laquelle, les SiL demandent un crédit supplémentaire équivalent au total des économies réalisées aux budgets de fonctionnement des années antérieures.

		Budget		Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série	Crédit suppl.
71.311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	CHF	1'702'300.-	CHF	-252'000.-
					<b>CHF 110'000.-</b>

#### Projet CRM (outil de gestion de la relation avec les clients et les citoyens)

Ce projet consiste au développement d'un programme de gestion de la relation clientèle. La Direction de projet a étudié toutes les solutions afin de restreindre le périmètre fonctionnel. Néanmoins, les besoins additionnels du projet se montent à CHF 165'000.- par année, ceci pour les exercices 2016, 2017 et 2018.

Ces dépenses supplémentaires de l'exercice en cours, d'un montant de CHF 165'000.-, seront financées, pour CHF 110'000.- par économie sur les rubriques 77.318 et 78.318 « Autres prestations de tiers » des services multimédia et commercial ; le solde de CHF 55'000.- étant couvert par le budget actuel de la rubrique 71.311 « Achats d'objets mobiliers et d'installations » de la division informatique du Service finances, administration et développement des Services industriels.

Voir aussi sous 77 « Multimédia » et 78 « Service commercial ».

		Budget		Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série	Crédit suppl.
71.424	Plus-values, produits exceptionnels	CHF	-75'000.-	CHF	0.-
					<b>CHF -200.-</b>

Voir détail sous B. Autorisations d'achats, rubrique 71 « Finances, administration et développement », demande « Remplacement d'un véhicule de service ».

		Budget		Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série	Crédit suppl.
71.424	Plus-values, produits exceptionnels	CHF	-75'000.-	CHF	0.-
					<b>CHF -1'000.-</b>

Voir détail sous B. Autorisations d'achats, rubrique 71 « Finances, administration et développement », demande « Remplacement d'un véhicule de service ».

## **74 Gaz et chauffage à distance**

		Budget		Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série	Crédit suppl.
74.314	Entretien des biens immobiliers	CHF	258'600.-	CHF	0.-
74.315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations	CHF	6'034'500.-	CHF	0.-
					<b>CHF 28'000.-</b>
					<b>CHF -28'000.-</b>

#### Réparation urgente des infiltrations d'eau sur la toiture du poste de détente de Malley

Le Service du gaz et du chauffage à distance possède un poste de détente sur le site de Malley. Le toit de ce poste nécessite une réparation urgente suite à des infiltrations d'eau.

L'étanchéité du toit doit être entièrement refaite avec la pose d'une couche bitumeuse de renfort et la pose d'une barrière de sécurité.

Le montant du crédit supplémentaire de CHF 28'000.- sera entièrement compensé par une économie sur la rubrique 74.315 « Entretien d'objets mobiliers et d'installations ».

		Budget	Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série	Crédit suppl.
74.318	Autres prestations de tiers	CHF 1'407'500.-	CHF -500.-	<b>CHF 612'400.-</b>

Voir détail sous la rubrique 76 « Service de l'électricité », demande « Facturation des prestations de l'administration lausannoise aux SiL ».

## 76 Electricité

		Budget	Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série	Crédit suppl.
76.311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	CHF 2'204'400.-	CHF 0.-	<b>CHF -60'500.-</b>

Voir détail sous B. Autorisations d'achats, rubrique 76 « Electricité », demande « Autorisation d'achat – station transformatrice moyenne tension mobile ».

		Budget	Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série	Crédit suppl.
76.318	Autres prestations de tiers	CHF 5'845'500.-	CHF 0.-	<b>CHF 3'597'700.-</b>

### Facturation des prestations de l'administration lausannoise aux SiL

Décision a été prise par la Municipalité de valoriser les prestations de l'administration lausannoise en établissant une facturation entre la Direction des finances et du patrimoine vert et les Services industriels. Ce nouveaux flux permet ainsi de déterminer les coûts complets de chacune des activités des SiL. Cette opération, non prévue lors de l'établissement du budget 2016 est globalement neutre sur le résultat des comptes communaux.

Voir aussi sous 6900 « Service des finances » et 74 « Gaz et chauffage à distance ».

		Budget	Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série	Crédit suppl.
76.480	Prélèvement sur les réserves	CHF -10'343'000.-	CHF 0.-	<b>CHF -11'300.-</b>

Voir détail sous B. Autorisations d'achats, rubrique 71 « Finances, administration et développement », demande « Autorisation d'achat informatique - Caméras de vidéosurveillance pour l'usine et le barrage de Lavey ».

## 77 Multimédia

		Budget	Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série	Crédit suppl.
77.301	Traitements	CHF 9'263'500.-	CHF 0.-	<b>CHF -30'000.-</b>
77.303	Cotisations aux assurances sociales	CHF 795'400.-	CHF 0.-	<b>CHF -2'600.-</b>
77.304	Cotisations à la caisse de pensions	CHF 1'315'400.-	CHF 0.-	<b>CHF -4'400.-</b>
77.305	Assurance-accidents	CHF 229'000.-	CHF 0.-	<b>CHF -800.-</b>
77.436	Dédommagements de tiers	CHF -253'900.-	CHF 0.-	<b>CHF 700.-</b>

Voir détail sous la rubrique 78 « Service commercial », demande « Transfert releveur du Service multimédia (SIMA) au Service commercial (SiLCOM) ».

		Budget		Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série		Crédit suppl.
77.311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	CHF	1'926'900.-	CHF	0.-	CHF -20'000.-
77.318	Autres prestations de tiers	CHF	19'734'900.-	CHF	0.-	CHF -147'000.-

Voir détail sous B. Autorisations d'achats, rubrique 77 « Multimédia », demande « Renouvellement de la plateforme de serveurs ».

		Budget		Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série		Crédit suppl.
77.318	Autres prestations de tiers	CHF	19'734'900.-	CHF	0.-	CHF -55'000.-

Voir détail sous la rubrique 71 « Finances, administration et développement », demande « Projet CRM (outil de gestion de la relation avec les clients et citoyens) ».

		Budget		Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série		Crédit suppl.
77.319	Impôts, taxes et frais divers	CHF	3'378'800.-	CHF	0.-	CHF 92'000.-
77.434	Redevances et prestations facturées	CHF	-40'250'000.-	CHF	0.-	CHF -92'000.-

#### Contre-prestations Internet

Le Service multimédia est très souvent sollicité pour fournir une connexion Internet avec ou sans Wi-Fi pour des événements sportifs, culturels, lors de festivals ou dans des établissements tels que bars ou restaurants.

Les coûts de mise en place sont tout d'abord évalués par la division technique. Cette évaluation est nécessaire afin d'estimer les contreparties, comme par exemple la visibilité du logo Citycable, la mise à disposition de brochures, voire la diffusion d'un spot vidéo. En se fondant sur cette évaluation des coûts et des possibilités de visibilité, le service décide s'il s'engage ou non à fournir cette prestation.

Celle-ci est fournie contre une autre prestation et aucun flux de liquidité n'est échangé ; il est cependant nécessaire pour chaque partie d'établir une facture, afin d'assurer la comptabilisation adéquate des charges et des recettes de chacun des partenaires, ainsi que le respect des exigences légales en matière de TVA. Ces factures sont enregistrées sur la rubrique 77.319 en charges et sur la rubrique 77.434 en recettes. Les montants sont exactement équivalents et se compensent. Pour l'année 2016, le total des montants, devrait s'élever à CHF 92'000.-.

## **78 Service commercial**

		Budget		Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série		Crédit suppl.
78.301	Traitements	CHF	8'089'700.-	CHF	0.-	CHF 30'000.-
78.303	Cotisations aux assurances sociales	CHF	693'000.-	CHF	0.-	CHF 2'600.-
78.304	Cotisations à la caisse de pensions	CHF	1'151'700.-	CHF	0.-	CHF 4'400.-
78.305	Assurance-accidents	CHF	197'700.-	CHF	0.-	CHF 800.-
78.436	Dédommagements de tiers	CHF	-216'900.-	CHF	0.-	CHF -700.-

#### Transfert releveur du Service multimédia (SIMA) au Service commercial (SiLCOM)

Suite à la suppression de l'activité de plombage effectuée par SIMA au 30 août 2016, un poste et son titulaire sont transférés à SiLCOM pour reprendre une activité de releveur de compteurs.

Les SiL demandent le transfert du budget correspondant au poste, actuellement à SIMA, à SiLCOM. La demande est neutre pour le budget de la commune.

Voir aussi sous 77 « Multimédia ».

		Budget	Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série	Crédit suppl.
78.318	Autres prestations de tiers	CHF 838'700.-	CHF 95'000.-	<b>CHF 1'280'000.-</b>
78.434	Redevances et prestations facturées	CHF -4'030'700.-	CHF 0.-	<b>CHF -1'280'000.-</b>

#### Facturation des prestations solanne

Les SiL ont développé fin 2015 la prestation solanne de vente clé en main d'installations solaires photovoltaïques. La prestation est bénéficiaire, elle apporte un gain de plusieurs dizaines de milliers de francs par an. La fourniture se fait avec un partenaire tiers, mais toute la facturation est gérée par SiLCOM. Elle inclut les charges du fournisseur et les recettes des 100 clients prévus cette année. Ces montants ne figurent pas au budget 2016 car le montage financier n'était pas finalisé lors de la remise du budget.

Il manquera le montant de CHF 1'280'000.- sur la rubrique 78.318 « Autres prestations de tiers » pour payer le fournisseur. Ce montant sera entièrement compensé par les montants qui seront facturés par SiLCOM aux clients sur la rubrique 78.434. Les SiL demandent donc d'adapter le budget 2016 en conséquence.

		Budget	Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série	Crédit suppl.
78.318	Autres prestations de tiers	CHF 838'700.-	CHF 95'000.-	<b>CHF -55'000.-</b>

Voir détail sous la rubrique 71 « Finances, administration et développement », demande « Projet CRM (outil de gestion de la relation avec les clients et citoyens) ».

\* \* \*

## **B. AUTORISATIONS D'ACHATS**

### **3. LOGEMENT ET SECURITE PUBLIQUE**

#### **3101 Corps de police**

		Budget	Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série	Crédit suppl.
3101.1462.1	Véhicules, machines et matériel	CHF 512'400.-	CHF 0.-	<b>CHF 47'000.-</b>

#### Acquisition d'une camionnette pour le transport de barrières

Une unité du Corps de police (CP) est chargée de poser et enlever les barrières mobiles lors de manifestations, notamment sportives, afin d'assurer la sécurité des participants et du public. Un poids lourd permet d'assurer cette mission tout au long de l'année. Une douzaine de manifestations importantes (20 km, Marathon, Fêtes des écoles, etc.) nécessitent l'engagement d'un deuxième véhicule de transport.

Jusqu'en début 2016, un véhicule des SiL était mis à la disposition du CP par l'intermédiaire du Service achat et logistique Ville (SALV). Ce véhicule a été remplacé par un autre qui ne répond pas aux besoins de transport de barrières.

Depuis, le CP loue un véhicule adéquat. Cette solution, onéreuse pour la Ville, génère des coûts annuels de l'ordre de CHF 12'000.-, voire CHF 14'000.- si le poids lourd est immobilisé pour des réparations ou une expertise, comme cela sera le cas à l'automne.

Il apparaît donc qu'il est plus économique pour la Ville d'acquérir son propre véhicule. En dehors des 60 à 80 jours d'utilisation annuelle au profit du CP, cette camionnette sera mise à disposition des autres services.

Le SALV est en mesure de se séparer d'un véhicule très peu utilisé afin d'assurer la neutralité en matière de taille globale du parc des véhicules.

Voir aussi sous A. Budget de fonctionnement, rubrique 3101 « Corps de police ».

		Budget	Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série	Crédit suppl.
3101.1462.1	Véhicules, machines et matériel	CHF 512'400.-	CHF 0.-	<b>CHF 187'700.-</b>

#### Remplacement de trois appareils de contrôle de la vitesse

Le Corps de police dispose d'un parc d'appareils de contrôle de la vitesse fixes. Plusieurs appareils datent de plus de dix ans. Trois appareils sont actuellement hors service. Trois autres doivent être changés au plus tard en 2017, car ils ne pourront plus être homologués par l'Office fédéral compétent.

Afin de maintenir une capacité de contrôle du trafic suffisante, il est nécessaire de procéder sans délai au remplacement des trois appareils hors service.

## 4. TRAVAUX

### 4802 Service de la propreté urbaine

		Budget	Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série	Crédit suppl.
4802.1462.1	Véhicules, machines et matériel	CHF 766'300.-	CHF 15'300.-	<b>CHF 112'000.-</b>

#### Autorisation d'achat non prévue en 2016

Une convention entre la Commune de Lausanne et celle d'Epalinges est en cours de finalisation dans le but de former un partenariat pour l'exploitation d'une nouvelle déchèterie sur le territoire d'Epalinges et à laquelle pourront accéder quelque 4'200 Lausannois habitant les hauts de la ville (zones foraines). Dans le cadre de cette collaboration, il est notamment prévu que la Commune de Lausanne fournisse, contre location, les dix bennes nécessaires à l'exploitation du site. L'investissement total pour l'acquisition de ces équipements est de CHF 112'000.- HT.

Il est à relever que la dépense consentie sera compensée, sur cinq ans, par la facturation annuelle d'une location de ces équipements à la Commune d'Epalinges, à hauteur de CHF 22'400.- HT, Ce faisant, dès la sixième année, dite location constituera une recette supplémentaire nette de toute charge liée, hors frais d'entretien.

		Budget	Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série	Crédit suppl.
4802.1462.1	Véhicules, machines et matériel	CHF 766'300.-	CHF 15'300.-	<b>CHF 676'500.-</b>

#### Autorisations d'achats 2016 (AA 2016) – acquisition de deux camions avec bennes à ordures compactrices

A l'origine, un appel d'offres public a été publié pour la fourniture de quatre camions de 26 tonnes, équipés d'un caisson à ordures, en remplacement de véhicules de même type. Après une analyse des offres rentrées et leur consolidation avant adjudication, l'entreprise la mieux classée a proposé une offre commerciale attractive, à savoir l'octroi d'un rabais supplémentaire exceptionnel de CHF 8'640.- par camion, pour autant que la Ville accepte d'inclure dans le marché deux véhicules dont le remplacement était initialement planifié

en 2017, portant ainsi le marché à six unités et permettant une économie totale à CHF 51'840.-. Saisissant cette opportunité financière, nous avons proposé l'acquisition des deux véhicules sur les AA 2016. Il est à relever que, bien que la commande soit formalisée cette année, la livraison et le paiement des deux camions n'interviendront que dans le courant de 2017.

## 5. ENFANCE, JEUNESSE ET COHESION SOCIALE

### 590 Service d'accueil de jour de l'enfance

		Budget		Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série		Crédit suppl.	
590.1462.5	Véhicules, machines et matériel	CHF	0.-	CHF	0.-	CHF	13'900.-

#### Achat et remplacement du robot de la cuisine du Centre de vie enfantine (CVE) de Bellevaux

Le CVE de Bellevaux, d'une capacité d'accueil de 113 places, est équipé d'une cuisine de production qui prépare près de 25'000 repas par année pour les enfants accueillis. Principal outil de travail du cuisinier, le robot de cuisine Rotor ne fonctionne qu'imparfaitement en raison de sa vétusté. Il est urgent de remplacer cet outil de travail qui menace d'être prochainement hors service de façon définitive par l'achat d'une nouvelle machine universelle Rotor, dont le coût est devisé à CHF 13'850.-.

Voir aussi sous A. Budget de fonctionnement, rubrique 5900 « Lieux d'accueil de jour municipaux ».

## 6. FINANCES ET PATRIMOINE VERT

### 6700 Service achat et logistique Ville (SALV)

		Budget		Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série		Crédit suppl.	
6700.1462.1	Véhicules, machines et matériel	CHF	136'600.-	CHF	61'700.-	CHF	11'600.-
6700.1463.1	Véhicules, machines et matériel - Recettes	CHF	0.-	CHF	-13'000.-	CHF	-11'600.-

#### Prise en charge par le fonds communal pour l'efficacité énergétique (FEE) du supplément de prix pour l'acquisition de véhicules « propres » aux autorisations d'achats 2016

Le SALV est chargé d'acquérir les véhicules légers pour l'administration communale.

Dans le cadre du rapport-préavis 2014/38 « Politique communale en matière d'achat de véhicules » du 10 juillet 2014, le Conseil Communal a alloué à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 1 million, par le biais du FEE, pour financer les surcoûts liés à l'acquisition de véhicules à la motorisation exemplaire par rapport à un véhicule équivalent à essence.

Dès lors, la présente demande de crédit supplémentaire porte sur le surcoût de CHF 11'600.- généré par la différence entre le véhicule prévu initialement aux autorisations d'achats 2016 (CHF 23'500.- HT) et le véhicule propre qui sera acquis en remplacement (CHF 35'100.- HT). Il s'agit du 4<sup>e</sup> et dernier véhicule en cours d'achat pour les autorisations d'achats 2016. Le détail de l'achat se présente comme suit :

6700 : Service achat et logistique Ville (SALV) : 1 véhicule électrique CHF 35'100.- HT au lieu de 1 véhicule prévu aux autorisations du SALV pour un montant total de CHF 23'500.- HT => écart + CHF 11'600.- HT financé par le FEE.

## 7. SERVICES INDUSTRIELS

### 71 Finances, administration et développement

		Budget		Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série		Crédit suppl.	
71.146	Véhicules, machines et matériel	CHF	90'294.-	CHF	0.-	CHF	11'300.-

#### Autorisation d'achat informatique - Caméras de vidéosurveillance pour l'usine et le barrage de Lavey

A partir de mai 2016, il y a une réorganisation complète du service de piquet/rotation de l'usine de Lavey, et de ce fait, la télésurveillance et la téléaction se fera directement depuis le Centre d'Exploitation de Pierre-de-Plan (CEPP).

Ainsi, l'achat de trois caméras de vidéosurveillance et la configuration du matériel existant sont nécessaires et obligatoires. Ces caméras sont destinées à la surveillance du site de Lavey, contre les intrusions extérieures à l'usine et pour le barrage (obligation légale).

Voir aussi sous A. Budget de fonctionnement, rubrique 76 « Electricité ».

		Budget		Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série		Crédit suppl.	
71.146	Véhicules, machines et matériel	CHF	92'400.-	CHF	0.-	CHF	20'000.-

#### Remplacement d'un véhicule de service

Le Service du gaz et du chauffage à distance souhaite remplacer le véhicule VD 122103 (date de mise en service le 19 août 2003, 208'500 km). Ce véhicule est tombé en panne et nécessite un montant important de réparation (environ CHF 4'000.-).

Ce véhicule est indispensable pour l'activité de contrôle des installations intérieures du Service du gaz.

Au vu de ce qui précède, le service du gaz et du chauffage à distance souhaite procéder au remplacement de ce véhicule dont le coût de la remise en état ne semble pas justifiable, par l'achat d'un véhicule type utilitaire.

Voir aussi sous A. Budget de fonctionnement, rubrique 71 « Finances, administration et développement ».

		Budget		Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série		Crédit suppl.	
71.146	Véhicules, machines et matériel	CHF	92'400.-	CHF	0.-	CHF	22'000.-

#### Remplacement d'un véhicule de service accidenté

Le Service multimédia doit remplacer le véhicule Dacia Duster VD 357238 (première mise en circulation le 27 juin 2013) à la suite d'un accident qui a eu lieu en date du 11 juillet 2016. L'estimation des dégâts établie par l'assurance s'élève à CHF 12'006.50. Le prix d'achat d'un véhicule neuf est de CHF 22'000.- et la valeur de revente de l'épave est estimée par le Service achat et logistique Ville à CHF 1'000.-.

Ce véhicule est indispensable à l'activité du groupe construction drop et branchements clients du service multimédia.

A vu de ce qui précède, le service multimédia demande l'autorisation de remplacer le véhicule susmentionné par l'achat d'un véhicule de même type.

Voir aussi sous A. Budget de fonctionnement, rubrique 71 « Finances, administration et développement ».

**76 Electricité**

		Budget		Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série		Crédit suppl.	
76.146	Véhicules, machines et matériel	CHF	11'000.-	CHF	0.-	<b>CHF</b>	<b>60'500.-</b>

**Autorisation d'achat – station transformatrice moyenne tension mobile**

La complexité grandissante de notre réseau de distribution d'électricité, la volonté de minimiser au maximum les coupures répétitives des alimentations de nos clients en cas de rénovation de postes de transformation et les futurs grands projets comme les Axes forts nous imposent de nous équiper, dans les plus brefs délais, de stations capables de remplacer provisoirement les nôtres.

Cet achat qui n'avait pas été prévu sur le compte des autorisations d'achats 76.146 « Véhicules, mobilier, matériel et machines » sera compensé par une économie de CHF 60'500.- sur le compte 76.311 « Achats d'objets mobiliers et d'installations ».

Voir aussi sous A. Budget de fonctionnement, rubrique 76 « Electricité ».

**77 Multimédia**

		Budget		Crédit suppl. 1 <sup>ère</sup> série		Crédit suppl.	
77.146	Véhicules, machines et matériel	CHF	12'000.-	CHF	0.-	<b>CHF</b>	<b>167'000.-</b>

**Renouvellement de la plateforme de serveurs**

L'infrastructure serveurs actuelle de SIMA a été mise en service à la mi-2011. Ces serveurs sont utilisés pour tous les services d'accès internet et téléphonie tel que les services DNS et DHCP, l'hébergement du site web www.citycable.ch, les e-mails, le logiciel de gestion des clients SMILE, la facturation VoIP, l'exploitation des câblo-modems et le monitoring du réseau. Certains de ces services sont fondamentaux au fonctionnement du réseau Citycable une panne de ces services est équivalent à une panne complète pour nos clients.

Après cinq ans de service, cette plateforme est en fin de vie et le contrat de maintenance ne peut plus être reconduit auprès du fournisseur. Il est devenu nécessaire de renouveler notre infrastructure serveurs et donc de remplacer cette plateforme. Il est prévu l'achat de 2 SAN (Stockage), 4 Switch pour le réseau de stockage et 6 serveurs équipés de logiciels de virtualisation permettant d'offrir des fonctionnalités de gestion et de répartition de charge ainsi qu'une redondance répondant à nos besoins.

Grâce à ce nouveau parc de serveurs, Citycable pourra garantir la pérennité de ses services Internet et téléphonie sur les réseaux HFC et FTTH.

Voir aussi sous A. Budget de fonctionnement, rubrique 77 « Multimédia ».

\* \* \*

**C. CREDITS D'INVESTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF**

Néant.

\* \* \*

## CONCLUSION

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

*Le Conseil communal de Lausanne,*

vu le préavis N° 2016/61 de la Municipalité, du 13 octobre 2016 ;  
ouï le rapport de la Commission permanente des finances qui a examiné cette affaire ;  
considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

d'accorder la deuxième série des crédits supplémentaires destinés à couvrir les allocations insuffisantes et les charges imprévues sur le budget de 2016, sur les autorisations d'achats, ainsi que sur les crédits d'investissements du patrimoine administratif, à savoir :

	CHF	<i>Revenus de fonctionnement CHF</i>
<b>A. Budget de fonctionnement</b>		
Total des crédits supplémentaires <i>(détail en page 2 du préavis)</i>	9'226'100.-	8'140'500.-
		<i>Recettes</i>
<b>B. Autorisations d'achats</b>		
Total des crédits supplémentaires <i>(détail en page 40 du préavis)</i>	1'329'500.-	11'600.-
		<i>Recettes d'investissement</i>
<b>C. Crédits d'investissements du patrimoine administratif</b>		
Total des crédits complémentaires <i>(détail en page 44 du préavis)</i>	0.-	0.-

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :  
Grégoire Junod

Le secrétaire :  
Simon Affolter